

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1^{ère} PARTIE : GÉNÉRALITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS MENÉES AU COURS DE L'EXERCICE	5
I. GÉNÉRALITÉS	7
1. <i>Les missions de la Direction des Assurances</i>	7
2. <i>Quelques informations utiles</i>	7
II. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS MENÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2016	8
1. <i>Les agréments et autres autorisations</i>	8
2. <i>Les activités de contrôle des entreprises d'assurance</i>	9
3. <i>Les autres activités</i>	9
2^{ème} PARTIE : LES OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE VIE	13
I. LE CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL	15
II. LES PRIMES CÉDÉES	15
III. LES FRAIS GÉNÉRAUX ET LES COMMISSIONS VERSÉES AUX INTERMÉDIAIRES	16
1. <i>Les frais généraux</i>	16
2. <i>Les commissions servies aux intermédiaires</i>	18
IV. LES PRESTATIONS	19
V. LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION	20
3^{ème} PARTIE : LES OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE NON-VIE	21
I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL	23
II. LES PRIMES CÉDÉES	23
III. LES FRAIS GÉNÉRAUX ET LES COMMISSIONS VERSÉES AUX INTERMÉDIAIRES	24
1. <i>Les frais généraux</i>	24
2. <i>Les commissions servies aux intermédiaires</i>	26
IV. LA SINISTRALITÉ ET LE RATIO COMBINÉ	27
V. LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS NON VIE	28

4^{ème} PARTIE: SYNTHÈSE DU MARCHÉ ET SOLVABILITÉ DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE	29
I. SYNTHÈSE DU MARCHÉ	31
II. LA SOLVABILITÉ DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE	32
1. <i>La couverture des engagements réglementés</i>	32
2. <i>La marge de solvabilité</i>	34
3. <i>Le niveau de trésorerie</i>	35
CONCLUSION	37
ANNEXES	39

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a fait d'énormes progrès depuis la sortie de la crise en 2012. Ce succès économique, qui se matérialise par un taux de croissance moyen supérieur à 8 % du PIB, a été porté par d'importants projets d'investissements (infrastructures, énergie, transports, etc.). Les perspectives, à moyen terme, restent positives malgré de nombreux défis à relever en matière de stabilité politique, d'inclusion sociale, d'infrastructures de base et de réformes structurelles à mettre concrètement en œuvre. Le gouvernement a adopté un nouveau programme national de développement (PND) pour la période 2016-2020 qui entend transformer la Côte d'Ivoire en pays «émérgent» à l'horizon 2020.

Dans ce contexte de croissance économique, quelle est la contribution du secteur des assurances ? Quelles sont les grandes tendances du marché ? Quelles sont les perspectives du marché ivoirien de l'assurance ?

Telles sont les préoccupations qui seront abordées dans le présent rapport d'activités qui s'articule autour de quatre (04) chapitres, à savoir :

- Les généralités et principales activités menées au cours de l'exercice ;
- Les opérations des compagnies d'assurance vie ;
- Les opérations des compagnies d'assurance non vie ;
- La solvabilité des sociétés d'assurance.





1^{ère} PARTIE :
GÉNÉRALITÉS
ET PRINCIPALES
ACTIVITÉS MENÉES
AU COURS
DE L'EXERCICE



I. GÉNÉRALITÉS

1. Les missions de la Direction des Assurances

La Direction des Assurances est une administration centrale du Ministère de l'Economie et des Finances placée sous l'autorité directe du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique. Selon les articles 1 et 2 de l'arrêté n° 0036 /MEF/DGTCP/DEMO du 9 février 2017 portant organisation de la Direction des Assurances et fixant ses attributions, la Direction des Assurances est chargée d'une manière générale de la conception de la politique de l'Etat en matière d'assurance, de micro assurance et de réassurance.

A ce titre, elle est chargée de :

- ❖ la conception des textes législatifs et réglementaires, de la préparation des accords et des traités en relation avec les institutions et organismes internationaux en matière d'assurance et de veiller à leur application ;
- ❖ étudier les dossiers de demande d'agrément présentés par les entreprises d'assurance et de capitalisation ainsi que par les cabinets, les sociétés de courtage, les agents généraux et autres intermédiaires d'assurance voulant opérer sur le territoire national ;
- ❖ contrôle juridique, financier et technique de l'Etat sur les entreprises d'assurances, les courtiers et autres intermédiaires d'assurance dans le but de veiller au respect du code CIMA ;
- ❖ la surveillance du marché des assurances et de la réassurance, des études de son évolution et de l'orientation à donner au réemploi des fonds collectés en fonction des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances, de la collectivité nationale en tenant compte des répercussions sur le marché financier ;
- ❖ liaisons avec les institutions étrangères et les organismes internationaux, dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance
- ❖ contrôle des experts en assurance, des courtiers et autres intermédiaires ;
- ❖ l'élaboration des statistiques du marché des assurances et de leur diffusion.

La Direction des Assurances est dirigée par un Directeur nommé par décret ; elle est organisée en trois sous-directions :

- la sous-direction du Contrôle des sociétés d'Assurances.
- la sous-direction du Contrôle des Intermédiaires d'Assurances ;
- la sous-direction des Agréments, des Etudes et des statistiques.

2. Quelques informations utiles

La réglementation applicable en matière d'assurance en Côte d'Ivoire est le code des assurances des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), généralement appelé «code CIMA». Ce code peut être modifié par le Conseil des Ministres en charge des assurances sur proposition du Comité des experts de la CIMA (article 6 du traité CIMA).

L'exercice des activités d'une société d'assurance (Mutuelle ou société anonyme), est subordonné à l'obtention d'un agrément délivré par le Ministre en charge des assurances après avis conforme de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA).

Il est important de souligner que le règlement N°007/CIMA/PCMA/CE/2016 du 08 avril 2016 porte le capital social minimum des sociétés anonymes (auparavant d'un milliard) à cinq (05) milliards de FCFA. Pour les sociétés mutuelles d'assurances, le fonds d'établissement, initialement de huit cent (800) millions, passe désormais à 3 milliards de FCFA.

Le marché ivoirien des assurances compte, au 31 décembre 2016, 33 sociétés d'assurances agréées dont :

- 12 sociétés d'assurance vie
- 21 sociétés d'assurance non vie.

L'annexe du rapport donne la liste des sociétés d'assurance vie et non vie du marché ivoirien au cours de l'exercice 2016.

On dénombre par ailleurs, au 31 décembre 2016, 963 intermédiaires d'assurance dont :

- 194 sociétés et cabinets de courtage
- 769 agents généraux et agents mandataires.

Les agents généraux et les courtiers doivent justifier d'une garantie financière d'un montant minimal de 10 millions de francs CFA (article 525 du code CIMA).

Le marché dispose aussi de deux organismes particuliers d'assurances, à savoir :

❖ Un Fonds de Garantie Automobile (FGA) dont l'objet est d'indemniser les victimes d'accident de la circulation lorsque le véhicule responsable n'est pas assuré ou lorsque le responsable de l'accident n'est pas connu.

❖ Un pool de coassurance des risques de responsabilité civile automobile transports publics de voyageurs dénommé Pool TPV, qui a pour objet principal de lutter contre la sous-tarifcation des risques TPV.

II. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS MENÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

1. Les agréments et autres autorisations

Cette rubrique concerne les visas des contrats d'assurance avant la commercialisation par les sociétés d'assurance, les agréments de sociétés et dirigeants, les autorisations ou approbations de nomination de dirigeants d'entreprise, de réévaluation d'actifs et de modification de statuts ou d'actionnariat.

Les agréments et autres autorisations accordés au cours de l'année peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

Libellé	Demandes traitées	Demandes satisfaites	Proportion (en %)
Agrément de sociétés d'assurance	8	6	75%
Agrément de courtiers d'assurance	72	53	74%
Agrément de dirigeants de société	20	19	95%
Modification de statuts	12	7	58%
Agrément des commissaires aux comptes	5	3	60%
Réévaluation d'actifs	6	3	50%
Visa de contrats d'assurance	15	15	100%
Cartes professionnelles d'agents d'assurance	658	277	42%
Total	796	383	

2. Les activités de contrôle des entreprises d'assurance

Il a été effectué en liaison avec la brigade de contrôle de la CIMA, le contrôle sur place de cinq (5) sociétés d'assurance. Ces contrôles ont porté sur l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions réglementaires en matière d'indemnisation des victimes d'accidents corporels, notamment la liquidation des provisions pour sinistres à payer.

En revanche, le contrôle sur pièces de toutes les sociétés d'assurance a été également effectué dans le cadre de l'élaboration du rapport d'activités du marché.

En ce qui concerne les intermédiaires, cent quarante-neuf (149) courtiers d'assurance ont fait l'objet de contrôles sur place. Les contrôles antérieurs ont abouti au retrait de l'agrément de cinq (5) courtiers d'assurances.

Par ailleurs, la réglementation exige que les courtiers produisent chaque trimestre un compte courant des opérations effectuées avec chaque compagnie d'assurance. Ces comptes courants sont examinés par la Direction des Assurances qui suit également l'apurement des soldes.

3. Les autres activités

a) Gestion des plaintes des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance

La Direction des Assurances a traité sept cent soixante-dix (770) demandes d'arbitrages ou plaintes contre des compagnies d'assurance. Les interventions auprès des compagnies d'assurance ont permis de satisfaire trois cent quarante-neuf (349) requêtes, soit une proportion de 45,3%.

La faible proportion de satisfaction est due soit aux difficultés de trésorerie de certaines compagnies, soit au fait que la Direction des Assurances n'a pas toujours le retour des requêtes satisfaites.

b) Suivi de l'exercice des recours entre compagnies d'assurance

En application de la lettre circulaire relative aux recours entre les compagnies d'assurances, la Direction des Assurances a supervisé quinze (15) rencontres entre des compagnies qui se doivent mutuellement des indemnités dans le cadre de l'assurance de responsabilité civile des véhicules

terrestres à moteur. Grâce à ces séances de travail, les sinistres d'un montant de plus de trois cent treize (313) millions¹ ont été payés.

c) Campagne de sensibilisation

Du 19 au 21 Septembre 2016, la Direction des Assurances a organisé à la Maison de l'entreprise à Abidjan, sous le parrainage de Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, une campagne de sensibilisation des opérateurs économiques assujettis à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle.

Cette campagne avait pour objectifs de :

- ❖ Sensibiliser les assujettis sur l'existence de l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle et les amener à son respect ;
- ❖ Sensibiliser les professions libérales sur la nécessité de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle en vue de sécuriser leurs activités ;
- ❖ Contribuer au développement de l'assurance.

Au cours des trois jours, les représentants des organisations conviées ont été sensibilisés sur l'importance de l'assurance en général et en particulier de l'assurance de responsabilité civile professionnelle. A l'issue des échanges forts enrichissants, des propositions ont été faites pour le développement de cette branche d'assurance.

d) Séminaire de renforcement des capacités

Du 03 au 14 octobre 2016, s'est tenu à l'Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) un séminaire sur le thème : « la confection et l'analyse des états modèles imposés aux courtiers ».

A cette occasion, 160 participants ont été formés sur les points ci-après :

- Le cadre réglementaire et conventionnel de l'activité de courtage et le mandat ;
- La réforme portant sur les dispositions de l'article 13 du code des assurances ;
- La comptabilité des intermédiaires ;
- La confection des bordereaux et l'analyse des états modèles, notamment les comptes courants trimestriels et les états de ventilation ;
- La revue du guide de procédure de contrôle des intermédiaires.

A l'issue de ce séminaire, les participants ont fait des recommandations pour une meilleure tenue des comptes des courtiers.

e) Processus d'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'ACA et à l'ARC

L'Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique (ACA) ou Trade Insurance Agency (ATI) en anglais est une Institution Multilatérale qui a été créée en 2000 sous l'égide de l'Union Africaine, avec le soutien technique et financier de la Banque Mondiale en vue de relever les défis liés à l'absence ou l'insuffisance d'investissements en Afrique en raison notamment des risques politiques et à l'inexistence de garanties y afférentes.

1. Tous les montants du présent rapport sont exprimés en francs CFA.

En 2016, la Côte d'Ivoire a ratifié le traité portant création de l'ACA. L'accord de participation a été signé en début d'année 2017, finalisant ainsi le processus d'adhésion de la Côte d'Ivoire. La Diligence en cours est la signature de l'accord de siège qui va permettre à l'ACA d'ouvrir un bureau régional à Abidjan.

African Risk Capacity (ARC) est une Institution spécialisée de l'Union africaine créée en 2012 dont l'objet est d'aider les États Membres à gérer les conséquences des catastrophes naturelles. L'accord de participation a été signé par l'Etat de Côte d'Ivoire. Un arrêté portant mise en place d'un groupe de travail a été pris. Le groupe de travail a pour rôle, avec les experts de l'ARC, de paramétrer les données devant aboutir au choix des événements à couvrir. A cet effet, deux ateliers ont été organisés au cours de l'année par l'ARC avec la participation des experts nationaux.

f) Démarrage des activités du Bureau Ivoirien de la Carte Brune CEDEAO

La Carte brune CEDEAO est un mécanisme mis en place par les Etats membres de la CEDEAO en vue de la gestion des sinistres automobiles transfrontaliers. En d'autres termes, lorsqu'un véhicule immatriculé dans un Etat donné est impliqué dans un accident en dehors de cet Etat dans l'espace, le sinistre est géré par les bureaux nationaux de la Carte brune.

Depuis quelques années, le besoin de réforme du bureau national de la Côte d'Ivoire s'est fait sentir. A cet effet, le Ministre auprès du Premier ministre chargé de l'Economie et des Finances a signé, le 11 juillet 2016, un arrêté².

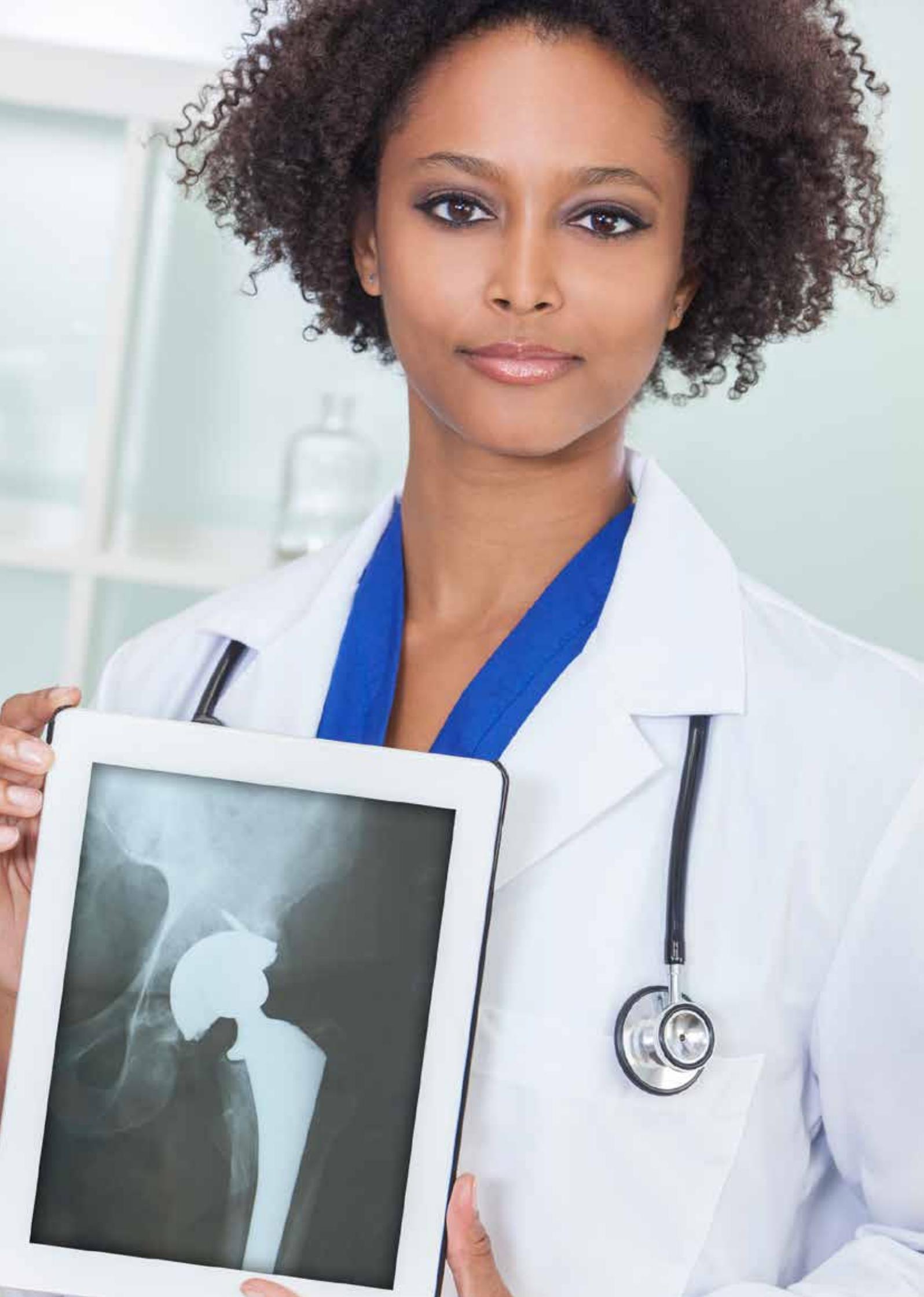
Le 13 septembre 2016, le Directeur de Cabinet Adjoint a procédé à l'installation officielle du Conseil de Gestion. Il convient d'indiquer que le bureau national de la Carte brune CEDEAO est logé au siège de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI) à Cocody Lycée Classique.

2. *Modifiant et complétant l'arrêté du 28 juin 1990 portant création du bureau national pour la gestion de la carte brune CEDEAO.*





2^{ème} PARTIE :
LES OPÉRATIONS
DES SOCIÉTÉS
D'ASSURANCE VIE

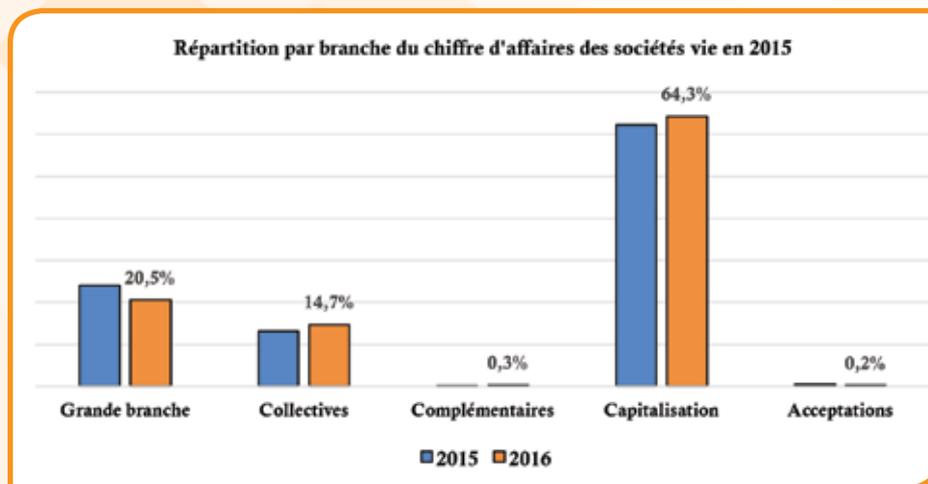


I. LE CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL

Après trois exercices successifs marqués par une croissance à un chiffre, les assureurs vie connaissent en 2016 une évolution plus marquée de leurs souscriptions avec un chiffre d'affaires global qui s'élève à 132,774 milliards. Ce résultat leur permet de franchir à nouveau le cap d'une croissance à deux chiffres, estimée à 10,76% par rapport à l'exercice 2015.

Il convient de noter que la répartition du chiffre d'affaires entre les branches n'a pas fondamentalement changé entre les deux exercices. En effet, la branche « Capitalisation », composée des épargnes et des bons de capitalisation, reste la branche d'activité la plus pratiquée avec 64,3% de part contre 62,3% en 2015.

Elle est suivie de la « Grande branche » qui concerne les assurances individuelles telles que les contrats en cas de vie, les contrats en cas de décès et les contrats mixtes, qui représente 20,5% du chiffre d'affaires global. Il importe cependant de relever que les assureurs vie pratiquant cette dernière branche accusent un léger fléchissement de 3,4 points par rapport à 2015 (23,9% en 2015). Ensemble ces deux branches représentent 84,8% du chiffre d'affaires de l'assurance vie en 2016. Le reste de la production est quasiment réalisé dans la branche « collective » à hauteur de 14,7%. La branche « complémentaire » et les acceptations représentent respectivement 0,3% et 0,2% du chiffre d'affaires global des assureurs vie comme le montre le graphique suivant :

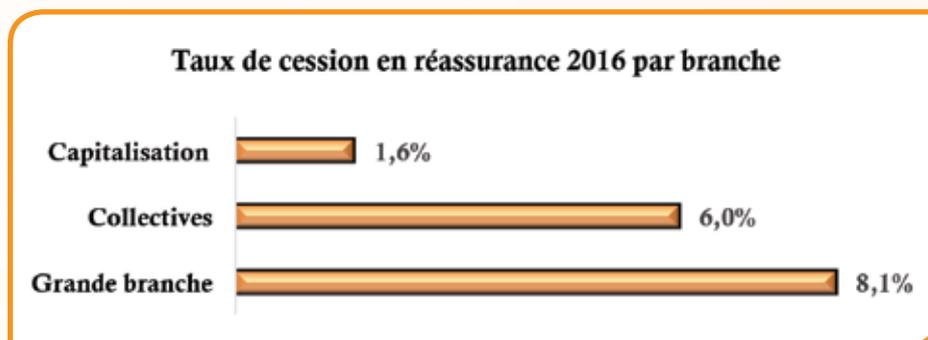


Par ailleurs, selon les statistiques 2016 de la FANAF, les assureurs vie en Côte d'Ivoire détiennent une part de 39,4% contre 40,3% en 2015. Le développement des affaires vie dans la zone FANAF reste toujours porté par les compagnies ivoiriennes qui, à elles seules totalisent plus de 130 milliards de primes émises.

II. LES PRIMES CÉDÉES

La réassurance est une opération qui consiste pour une compagnie d'assurance, dénommée « cédante » à transférer tout ou partie des risques souscrits initialement pour son propre compte à une société dénommée « cessionnaire » qui peut être une société de réassurance ou une autre société d'assurance. En 2016, les douze (12) sociétés d'assurance vie du marché ivoirien ont cédé 4,748 milliards de primes en réassurance, soit un taux de cession de 3,58%. Cette cession connaît en valeur une évolution de 11,52% par rapport à l'exercice 2015, même si le taux de cession reste inchangé. L'analyse des cessions par branche permet de souligner que les assureurs ont cédé plus de primes en « Grande

branche » (8,1%) qu'en branche « Collectives » (6%). On observe de plus que la branche capitalisation qui produit 64,3% du chiffre d'affaires est cédée à hauteur de 1,6%.



Le tableau suivant présente les taux de cession 2015 et 2016 en réassurance de certains pays de la zone CIMA. En 2016, la Côte d'Ivoire a le taux de cession en réassurance le plus faible parmi les pays étudiés. Le Congo Brazzaville enregistre le taux le plus élevé (15,5%).

Taux de cession en réassurance par pays (2015 et 2016)

Pays	2015	2016
Congo Brazzaville	16,7%	15,5%
Niger	16,8%	15,2%
Gabon	13,9%	13,4%
Sénégal	9,1%	10,1%
Tchad	5,9%	5,9%
Bénin	4,8%	5,1%
Mali	5,3%	4,9%
Togo	5,2%	4,6%
Burkina Faso	3,2%	4,4%
Cameroun	5,9%	4,4%
Côte d'Ivoire	3,6%	3,6%

Taux de cession = primes cédées / primes émises

Source : FANAF

III. LES FRAIS GÉNÉRAUX ET LES COMMISSIONS VERSÉES AUX INTERMÉDIAIRES

1. Les frais généraux

Les autres charges communément appelées frais généraux sont composées des éléments suivants :

- les frais de personnel ;
- les impôts et taxes ;
- les frais divers de gestion, les travaux, fournitures, services extérieurs, transports et déplacements (TFSE) ;
- les dotations aux amortissements et aux provisions autres que celles afférentes aux placements.

Au cours de l'année 2016, les sociétés d'assurance vie du marché ivoirien enregistrent une augmentation de 4,03% de leurs frais généraux. Son montant brut s'élève à 24,017 milliards contre 23,087 milliards en 2015. Cette hausse des frais généraux, inférieure à l'augmentation du chiffre

d'affaires, s'accompagne par un recul de 1,21 points du taux de frais généraux. Ce dernier s'élève à 17,85% contre 19,06% en 2015. Il est important de souligner que la médiane du taux de frais généraux pour le marché vie s'élève à 24%. Les sociétés du top 5 sont celles qui ont les taux les plus bas, tirant ainsi vers le haut la moyenne d'ensemble.

Le tableau suivant nous présente les taux de frais généraux dans les pays de la zone CIMA.

Il apparaît que la Côte d'Ivoire reste l'un des pays les plus performants en termes de taux de frais généraux, derrière la Centrafrique (9%) et le Sénégal (14,5%). Au bas du tableau se retrouvent les assureurs vie du Congo Brazzaville et du Tchad avec respectivement 33,7% et 62,9% de frais généraux par rapport aux primes émises.

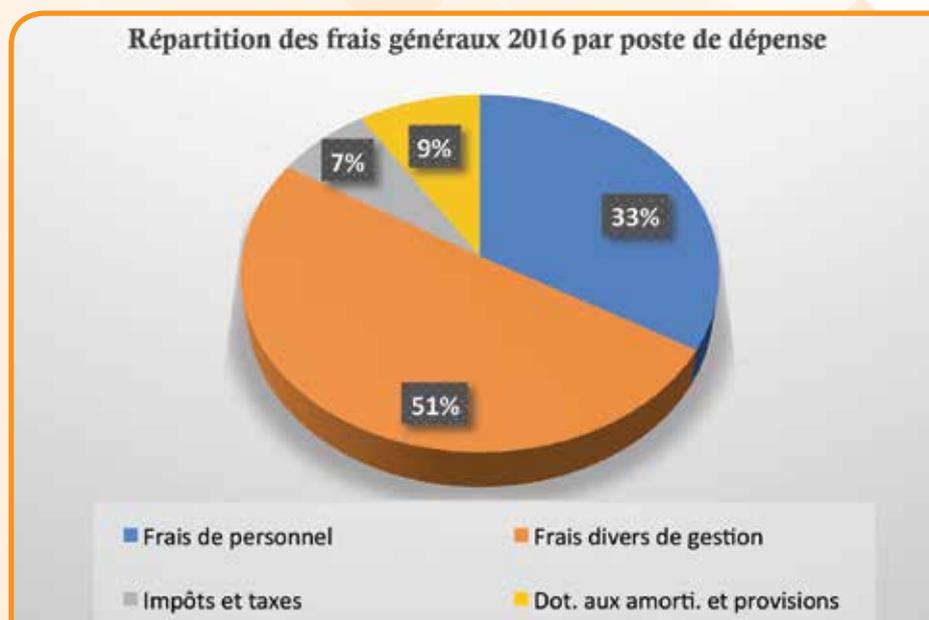
Ratio de frais généraux 2016 en zone CIMA

Pays	Taux de frais généraux
Centrafrique	9,0%
Sénégal	14,5%
Côte d'Ivoire	17,9%
Cameroun	18,2%
Togo	19,2%
Burkina Faso	21,5%
Niger	22,2%
Bénin	25,0%
Mali	27,4%
Gabon	28,6%
Congo Brazzaville	33,7%
Tchad	62,9%

Taux de frais généraux = Frais généraux / primes émises

Source : FANAF

La répartition des frais généraux par poste de dépense en 2016 est présentée par le graphique suivant :

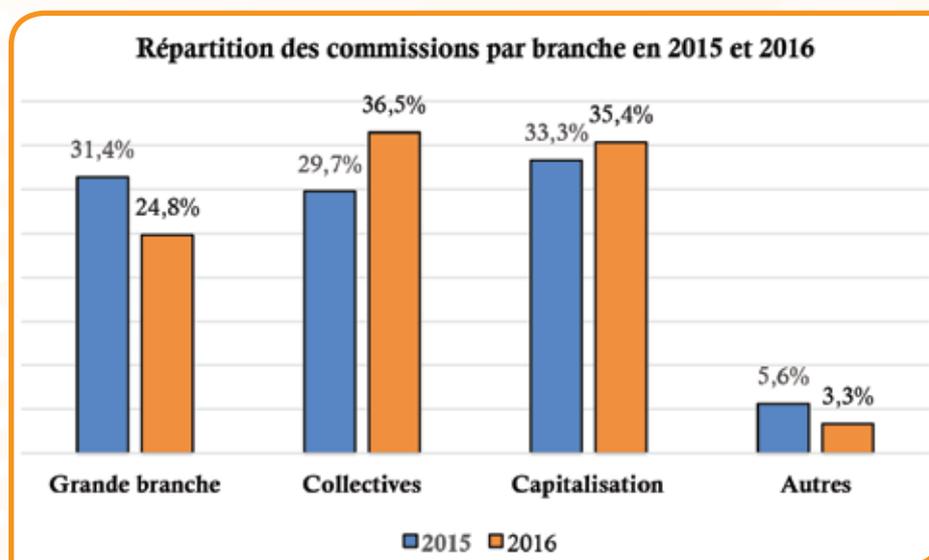


Les frais divers de gestion, comprenant les frais de déplacement et de transport, les Travaux, Fournitures et Services Extérieurs (TFSE), constituent en 2016 comme en 2015, le poste de dépense le plus important avec 51% des frais généraux en 2016 contre 45% en 2015, soit une augmentation de 5 points. Suivent les frais de personnels (33%) avec un montant total estimé à 8,009 milliards. On note par ailleurs une baisse de 9 points des dotations aux amortissements et aux provisions 9% contre 18% en 2015. Quant aux impôts et taxes, ils représentent 7% des frais généraux et 1,32% du chiffre d'affaires, pour un montant total de 1,748 milliards.

2. Les commissions servies aux intermédiaires

Les sociétés Vie ont servi aux intermédiaires d'assurance 8,617 milliards de commissions en 2016 contre 8,135 milliards en 2015, soit une croissance de 5,91%. Ces commissions représentent 6,49 % des émissions de primes nettes d'annulations en 2016 contre 6,79 % en 2015.

La répartition par branches des commissions servies aux intermédiaires a varié de 2015 à 2016 comme suit :



En 2016, la branche collective est celle qui détient le montant le plus élevé de commissions servies avec 36,5%, suivie de près par la branche capitalisation avec 35,4% des commissions servies. Le graphique montre qu'en 2015, la branche capitalisation avait la plus grande part (33,3%) suivie par la grande branche (31,4%). Cette dernière branche a réalisé 24,8% de commissions en 2016. Les autres branches (complémentaire et acceptations) ne représentent que 3,3% des commissions en 2016.

Au niveau de la zone CIMA, il faut retenir que la Côte d'Ivoire compte parmi les cinq (5) pays ayant les taux de commission les plus faibles. Le Mali se présente comme le pays qui sert les taux les plus élevés aux intermédiaires (9,6%).

Taux de commissions dans les pays de la zone CIMA

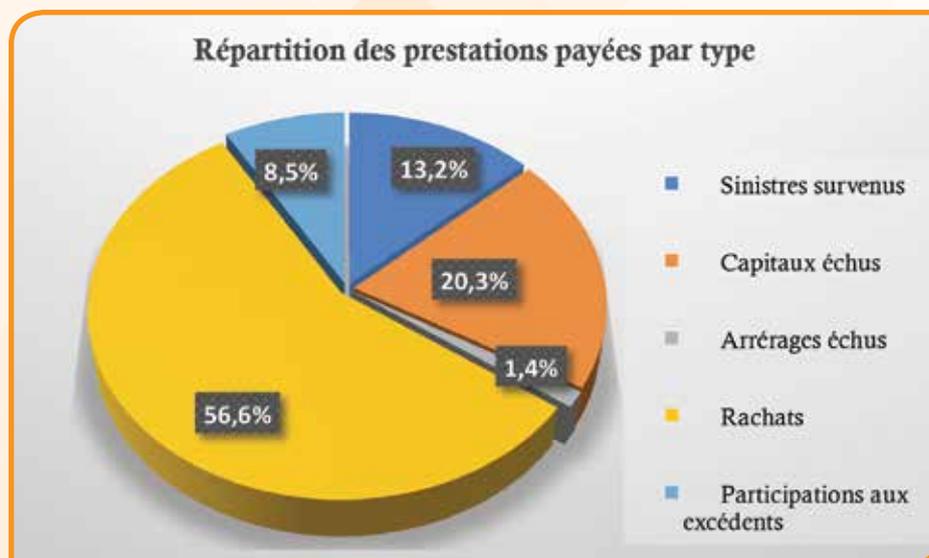
Pays	Taux de Commissions
Centrafrique	0,9%
Gabon	3,6%
Niger	5,9%
Sénégal	6,3%
Côte d'Ivoire	6,49%
Burkina Faso	6,9%
Bénin	7,1%
Togo	7,3%
Tchad	8,3%
Cameroun	8,8%
Congo Brazzaville	8,8%
Mali	9,6%

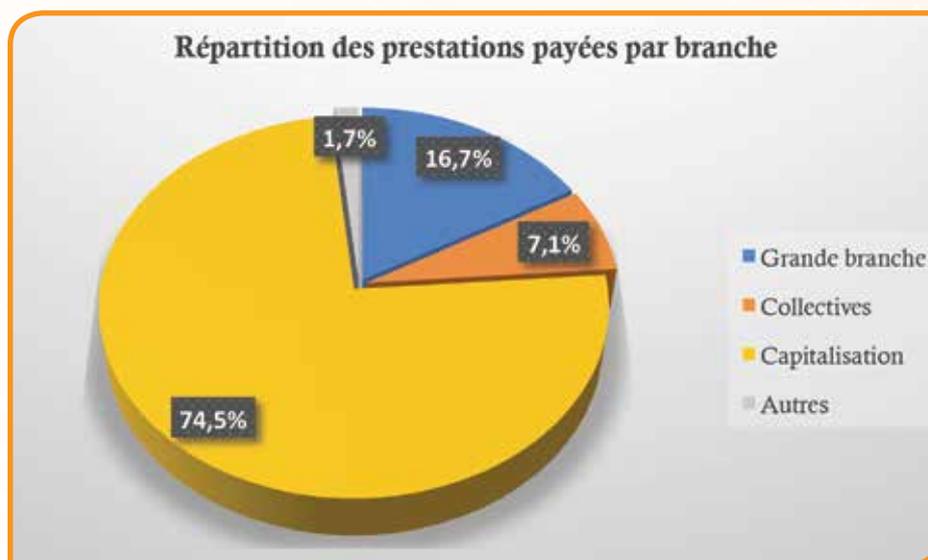
Taux de commissions = commissions servies aux intermédiaires / primes émises

Source : FANAF

IV. LES PRESTATIONS

Avec 94,318 milliards en 2016 contre 80,773 milliards en 2015, les prestations échues des assureurs vie au titre des capitaux et des rentes augmentent de 16,77% en 2016. Comme lors des exercices précédents, les chiffres confirment le fait que les assureurs du marché sont de plus en plus engagés dans le paiement des prestations. La répartition par type de prestations et par branches est donnée par les graphiques suivants :





Les rachats représentent un peu plus de la moitié des prestations payées, ce qui justifie le fait que la branche capitalisation en détienne la plus grande part avec un montant total 53,404 milliards de FCFA. On note que les prestations payées au titre de la grande branche s'élèvent à 15,759 milliards, soit 16,7%. Les autres branches (complémentaire et acceptations) ne totalisent que 1,7% des prestations payées par les assureurs vie.

Lorsqu'on élargit l'analyse aux pays membres de la FANAF, la Côte d'Ivoire avec 39,4% du chiffre d'affaires vie cumule près de 50% de l'ensemble des débours de la branche.

V. LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation fait partie des indicateurs importants qui permettent de mesurer la performance économique de l'exploitation d'une entreprise.

L'analyse du Compte d'Exploitation Générale (CEG) vie 2016 fait ressortir un résultat net d'exploitation de 4,108 milliards contre 3,678 milliards en 2015, soit une croissance de 12%. On signale qu'en 2016, le solde de réassurance est en faveur des assureurs avec un montant de 436 millions.

Le résultat d'exploitation rapporté aux primes émises indique qu'en 2016, les assureurs vie présentent un taux de marge moyen de 3,1%, avec une médiane de 5,4%, inférieure de 2,2 points à celle de la zone FANAF. Il convient de noter que près de la moitié des assureurs vie ivoiriens réalisent des résultats d'exploitation négatifs.



3^{ème} PARTIE :
LES OPÉRATIONS
DES SOCIÉTÉS
D'ASSURANCE NON-VIE

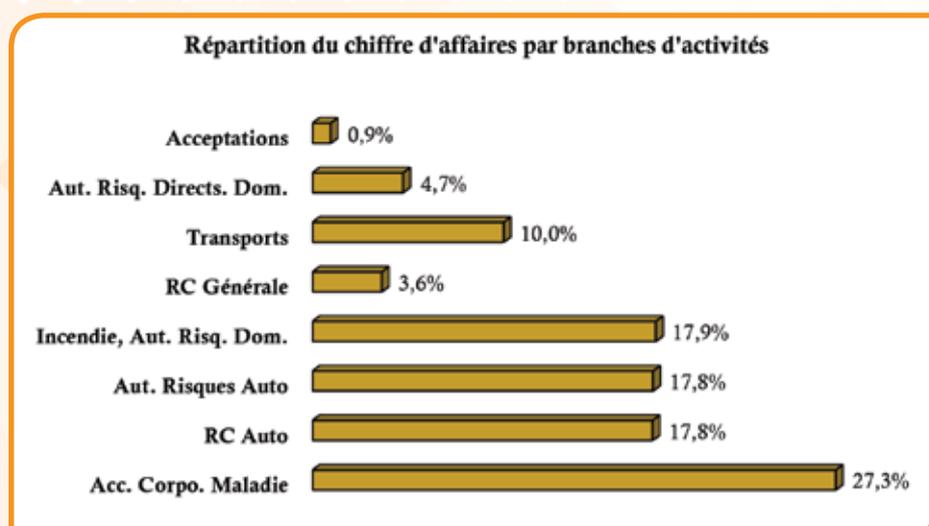


I. LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

Après un exercice 2015 ponctué par une croissance à deux chiffres (15,72% par rapport à 2014), les compagnies d'assurance non vie du marché ivoirien connaissent une évolution moins marquée de leurs souscriptions en 2016. Elles totalisent un chiffre d'affaires global de 175,414 milliards, en hausse de 13,571 milliards, soit 8,39% par rapport à l'exercice 2015.

La branche « automobile » détient la plus grande part avec 62,319 milliards dont la moitié réalisée en responsabilité civile automobile. Cette branche représente 35,5% du chiffre d'affaires total des assureurs non vie en 2016, avec une évolution de 30,64% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2015. Elle est suivie de la branche « Maladie et accidents corporels » (27,3% du chiffre d'affaires) qui totalise 47,913 milliards, marquant une évolution de 6,35% par rapport à 2015.

La branche « incendie et autres dommages aux biens » enregistre un chiffre d'affaires de 31,432 milliards, soit une évolution de 3,29% par rapport à l'exercice 2015. Quant à la « Responsabilité Civile Générale », même si elle marque un bond considérable de 22,43% par rapport à 2015, elle ne représente que 3,6% du chiffre d'affaires global de 2016.

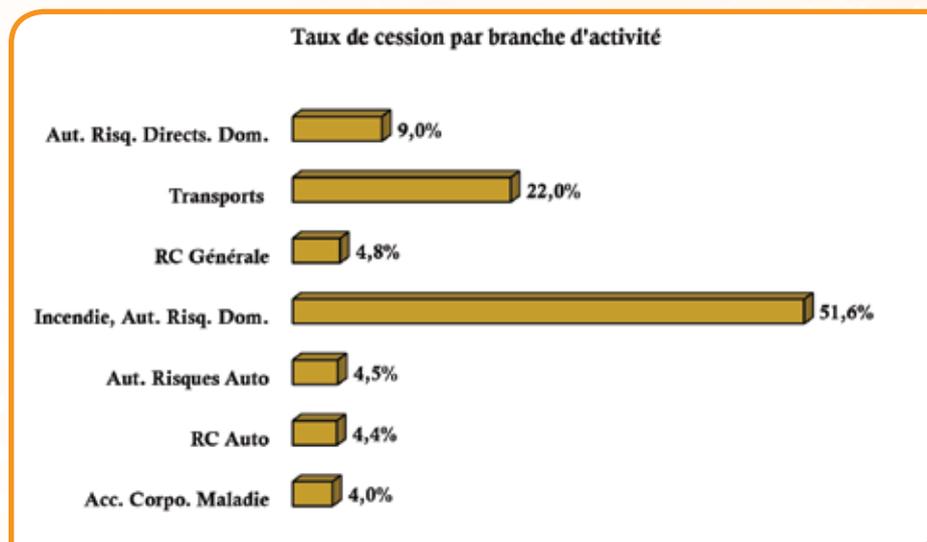


Au niveau de la FANAF, la Côte d'Ivoire reste toujours leader du marché non vie avec près de 21% de part de marché.

II. LES PRIMES CÉDÉES

Au cours de l'exercice 2016, les assureurs non vie du marché ivoirien ont cédé aux réassureurs un montant global de 45,1 milliards sur l'ensemble de leurs émissions, soit un taux de cession de 25,71% en recul de 2,26 points par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse par branche révèle que la branche « incendie et autres risques de dommages aux biens » demeure, comme au cours des cinq (5) exercices précédents, la branche la plus cédée avec un taux de cession de 51,6% en 2016. Elle est suivie de la branche « Transports » avec un total de 22% de l'ensemble des primes cédées. La branche « Maladie et accidents corporels » qui est la deuxième plus grande branche en termes d'émissions, enregistre un taux de cession de 4%. Les branches « Autres risques dommages » et « Automobile » représentent respectivement 9% et 8,9% des cessions effectuées par les assureurs non vie du marché ivoirien.



Les taux de cession de certains pays de la CIMA sont présentés dans le tableau suivant. La Côte d'Ivoire avec son taux de 25,7% se positionne en milieu de classement des pays ayant le taux de cession en réassurance les plus élevés. Le Congo Brazzaville et le Gabon occupent la première et la deuxième place du classement, avec respectivement 56,3% et 47,9% de primes cédées aux réassureurs.

Taux de cession en réassurance par pays (2015 et 2016)

Pays	2015	2016
Congo Brazzaville	69,5%	56,3%
Gabon	51,5%	47,9%
Sénégal	31,0%	36,8%
Tchad	31,4%	35,8%
Cameroun	33,4%	26,3%
Côte d'Ivoire	28,4%	25,7%
Mali	26,7%	25,9%
Burkina Faso	27,5%	23,9%
Togo	22,4%	21,4%
Niger	21,0%	19,5%
Bénin	13,3%	19,3%
Centrafrique	12,7%	11,9%

Taux de cession = primes cédées / primes émises

Source : FANAF

III. LES FRAIS GÉNÉRAUX ET LES COMMISSIONS VERSÉES AUX INTERMÉDIAIRES

1. Les frais généraux

Les autres charges communément appelées frais généraux sont composées des éléments suivants :

- les frais de personnel ;
- les impôts et taxes ;
- les frais divers de gestion, les travaux, fournitures, services extérieurs, transports et déplacements (TFSE) ;
- les dotations aux amortissements et aux provisions autres que celles afférentes aux placements.

Contrairement aux sociétés vie, les sociétés d'assurance non vie enregistrent en 2016 une baisse de 3% de leurs frais généraux. Ces derniers passent de 38,614 milliards en 2015 à 37,459 milliards en 2016. Le taux de frais généraux s'établit à 21,35% contre 23,86% en 2015, soit une amélioration de 2,5 points.

L'analyse des performances individuelles des sociétés permet de constater que tout comme les sociétés vie, les sociétés du top 10 sont celles qui ont les taux de frais généraux les plus bas.

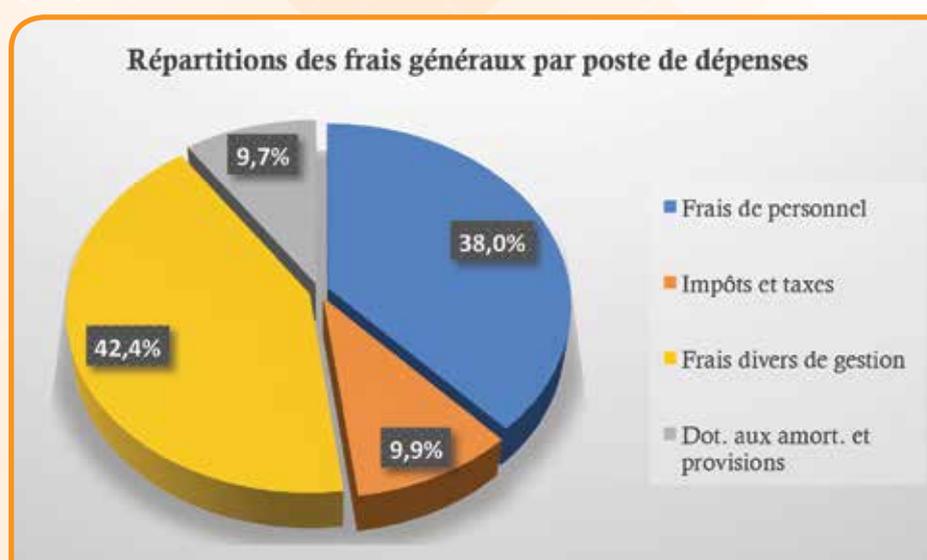
La comparaison avec les taux de frais généraux de certains pays de la zone CIMA en 2016, montre que la Côte d'Ivoire est le pays ayant les taux de frais généraux les plus faibles.

Pays	Taux de frais généraux
Côte d'Ivoire	21,35%
Congo Brazzaville	22,4%
Gabon	24,4%
Burkina Faso	26,0%
Cameroun	26,2%
Tchad	28,0%
Togo	29,6%
Mali	30,1%
Centrafrique	31,5%
Bénin	33,4%
Sénégal	34,1%
Niger	34,6%

Taux de frais généraux = Frais généraux / primes émises

Source : FANAF

Le graphique suivant nous présente la répartition des frais généraux par poste de dépenses.



Il ressort que les frais divers de gestion sont le poste de dépenses le plus important avec 42,4% de l'ensemble des frais généraux en 2016 contre 43,5% en 2015. Ces frais comprenant les frais de déplacement et de transport, les Travaux, Fournitures et Services Extérieurs (TFSE). Les frais de

personnels viennent en deuxième position (38%) avec un montant total de 16,187 milliards soit un recul de 2,45 points par rapport à l'exercice 2015. Les sociétés d'assurance non vie ont dépensé en 2016 un montant global de 3,780 milliards au titre des impôts et taxes, contre 3,567 milliards en 2015. Ce montant représente 9,9% des frais généraux et 2,2% de leur chiffre d'affaires global 2016.

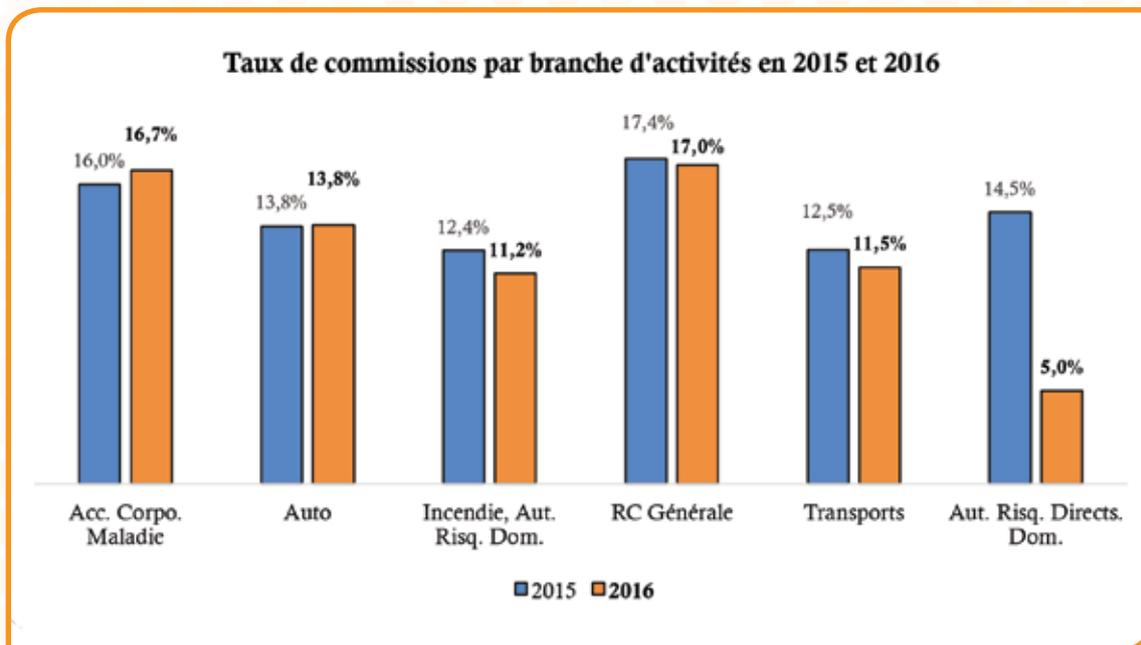
2. Les commissions servies aux intermédiaires

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires s'élève à 26,640 milliards en 2016 contre 23,079 milliards en 2015, soit une augmentation de 15,43%. Les taux moyens de commissions s'élèvent à 15,19%, en croissance de près d'un point par rapport à 2015.

L'analyse par branche permet de souligner que la branche « Maladie et accidents corporels » détient 30% de l'ensemble des commissions payées aux intermédiaires.

Le calcul des taux de commissions par branche d'activités fait ressortir que la branche « RC Générale » enregistre le plus fort taux de commission (17%), devant la branche « Maladie et accidents corporels » (16,7%), la branche « Automobile » (13,8%). Les branches « Transport » et « Incendie » ont respectivement des taux de commission de 11,5% et 11,2%.

Le taux moyen de commissions de la branche « Autres dommages » a connu une forte baisse, passant de 14,5% en 2015 à 5% en 2016, soit un recul de 9,5 points.



Le rapport FANAF 2016 donne une idée des taux de commissions par branche de certains pays membres de la CIMA.

Pays	Maladie	Automobile	Incendie	Responsabilité Civile	Transport
Bénin	15%	18%	19%	17%	10%
Burkina	11%	13%	14%	14%	11%
Cameroun	14%	14%	13%	15%	8%
Centrafrique	12%	11%	14%	15%	11%
Congo Brazzaville	18%	14%	16%	1%	14%
Côte d'Ivoire	17%	11%	11%	17%	12%
Gabon	16%	21%	19%	10%	4%
Mali	13%	15%	12%	17%	17%
Niger	13%	14%	16%	27%	7%
Sénégal	19%	18%	14%	15%	13%
Tchad	15%	21%	10%	7%	8%
Togo	14%	14%	13%	14%	11%

Source : FANAF

IV. LA SINISTRALITÉ ET LE RATIO COMBINÉ

Au cours de l'exercice 2016, les assureurs non vie ont payé 70,305 milliards de prestations contre 72,668 milliards en 2015, soit une baisse de 3%. Le taux de sinistralité global est évalué à 40,7% en 2016.

L'analyse par branche montre que la branche « Maladie et accidents corporels » demeure la plus sinistrée avec un S/P de 68,70%, devant la branche « Automobile » qui enregistre un rapport sinistre à primes (S/P) de 37,4%. Cependant concernant la branche automobile, les contrôles sur place ont révélé que certaines sociétés ont tendance à minorer leur charge de sinistre ; ce qui peut cacher en général des résultats souvent déficitaires. Les branches « Incendie et autres dommages aux biens » et « Transport » ont réalisé respectivement un S/P de 26,5% et 19,5%. Quant à la branche « RC générale », elle n'est sinistrée qu'à hauteur de 2,7%.

Le ratio combiné est une composante essentielle pour appréhender la performance des sociétés d'assurance. Il permet de mesurer la rentabilité technique de l'activité d'assurance. Si le ratio combiné dépasse 100 %, cela signifie que les dépenses sont supérieures aux recettes. Un assureur peut toutefois compenser ses pertes techniques par ses bénéfices financiers (produit des placements disponibles entre le moment où sont encaissées les primes et celui où les éventuels sinistres sont indemnisés).

Le tableau suivant montre que la branche « Maladie et accidents corporels » est techniquement déficitaire, avec un ratio combiné de 102,5%. Cependant, on note que dans l'ensemble, l'activité technique des assureurs non vie est rentable, avec un ratio combiné estimé à 77%.

Ratios Sinistres à primes et ratios combinés par branche

Branches	Rapport sinistres à primes (S/P)	Ratio combiné
Acc. Corpo. Maladie	68,70%	102,5%
Automobile	37,4%	72,7%
Incendie, Aut. Risq. Dom.	26,5%	52,2%
RC Générale	2,7%	46,6%
Transport	19,5%	42,8%
Autres risques dommages	28,8%	71,4%
Ensemble	40,7%	77,24%

V. LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS NON VIE

Le résultat d'exploitation fait partie des indicateurs importants qui permettent de mesurer la performance économique de l'exploitation d'une entreprise.

Les sociétés d'assurance non vie ont réalisé un résultat brut d'exploitation de 46,257 milliards en 2016 contre 26,820 milliards en 2015, soit une augmentation de 72%.

Le solde réassurance estimé à 32,734 milliards est en faveur des réassureurs et vient réduire considérablement le résultat brut d'exploitation pour donner un bénéfice net d'exploitation de 13,523 milliards, en hausse de 190% par rapport à l'exercice 2015.



4^{ème} PARTIE :
SYNTHÈSE DU MARCHÉ
ET SOLVABILITÉ
DES SOCIÉTÉS
D'ASSURANCE



I. SYNTHÈSE DU MARCHÉ

En 2016, les assureurs du marché ivoirien ont réalisé un chiffre d'affaires de 308,188 milliards contre 281,719 milliards en 2015, soit une progression de 9,4%. Les assureurs vie détiennent une part de 43% de ce chiffre d'affaires, soit 132,774 milliards contre 161,843 milliards en 2015 ; ce qui représente une croissance de 10,76%, essentiellement tirée par les contrats d'épargne.

Quant aux branches non vie, elles ont réalisé 57% du chiffre d'affaire global avec un progression de 8,39% par rapport à 2015. Cette croissance provient essentiellement de la branche automobile.

Les primes cédées par les assureurs vie connaissent une évolution de 11,52% par rapport à l'exercice 2015, même si le taux de cession reste inchangé. La Côte d'Ivoire enregistre le taux de cession le plus bas en zone CIMA pour l'assurance vie, tandis qu'il se classe en milieu de tableau en ce qui concerne l'assurance non vie.

En non vie, les primes cédées aux réassureurs s'élèvent au total à 49,848 milliards dont 90% pour l'assurance non vie. Le taux de cession en assurance non vie de 25,71%, est en recul de 2,26 points par rapport à l'exercice 2015.

Les sociétés d'assurance dépensent un montant total 61,476 milliards en frais généraux, dont 24,017 milliards (39%) pour l'assurance vie. Le poste de dépenses le plus important reste les frais divers de gestion qui comprennent les frais de déplacement et de transport, les Travaux, Fournitures et Services Extérieurs (TFSE) (50% en vie et 42,4% en non vie). Les impôts et taxes représentent un montant total de 5,228 milliards (1,32% du chiffre d'affaires des sociétés vie et 2,2% du chiffre d'affaires des sociétés non vie).

Le ratio de frais généraux est évalué à 17,85% en vie, avec une médiane de 24% contre 21,35% en non vie. L'analyse des performances individuelles des sociétés montre que dans les branches vie comme dans les branches non vie, les sociétés les plus performantes ont les ratios de frais généraux les plus bas. Cela s'explique par le fait que ces sociétés ont des chiffres d'affaires plus importants.

Le montant des commissions servies aux intermédiaires s'élève 35,298 milliards en 2016 contre 31,214 milliards en 2015, soit une augmentation de 13%. Le taux de commissions moyen s'élève à 6,49 % en vie contre 6,79 % en 2015. En non vie, il s'élève à 15,19%, avec une croissance de près d'un point par rapport à 2015.

Au cours de l'exercice 2016, les assureurs du marché ivoirien ont payé 164,623 milliards de prestations contre 153,441 milliards en 2015, soit une augmentation de 7%. Les prestations vie se chiffrent à 94,318 milliards dont 53,404 milliards au titre des rachats de contrats (56,6%). Ces prestations sont en croissance de 16,77% par rapport à l'exercice 2015. Au niveau des pays de la FANAF, il faut retenir que la Côte d'Ivoire avec 39,4% du chiffre d'affaires vie, cumule près de 50% de l'ensemble des débours de la branche.

Quant aux prestations non vie, elles s'élèvent à 70,305 milliards contre 72,668 milliards en 2015, soit une baisse de 3%. Le taux de sinistralité global est évalué à 40,7% en 2016. L'analyse par branche révèle que la branche « Maladie et accidents corporels » demeure la plus sinistrée avec un S/P de 68,70%, devant la branche « Automobile » qui elle enregistre un S/P de 37,4%. La branche « Maladie et accidents corporels » est techniquement déficitaire, avec un ratio combiné de 102,5%. Mais dans l'ensemble, on note que l'activité technique des assureurs non vie est rentable, avec un ratio combiné estimé à 77%.

Les états statistiques indiquent un résultat net d'exploitation bénéficiaire pour le marché qui s'élève à 17,631 milliards dont 4,108 milliards pour les sociétés vie et 13,523 milliards pour les sociétés non vie. Les soldes de réassurance sont en faveur des assureurs en vie (436 millions) tandis qu'en non vie, il est en faveur des réassureurs (32,734 milliards).

Le résultat d'exploitation rapporté aux primes émises indique qu'en 2016, les assureurs vie présentent un taux de marge moyen de 3,1%, avec une médiane de 5,4%, inférieure de 2,2 points à celle des assureurs vie de la zone FANAF. En non vie, le taux de marge moyen est de 7,7%.

II. LA SOLVABILITÉ DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

1. La couverture des engagements réglementés

Les compagnies d'assurance, dans l'exercice de leurs activités, contractent un certain nombre d'engagements dont il convient à tout moment d'en assurer la représentation par des actifs ayant certaines caractéristiques.

Aux termes de l'article 334 du code des assurances, les engagements réglementés dont les entreprises d'assurance doivent, à toute époque, être en mesure de justifier l'évaluation sont les suivants :

- ❖ les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements envers les assurés ou bénéficiaires de contrats ;
- ❖ les postes du passif correspondant aux autres créances privilégiées (Etat, personnel) ;
- ❖ les dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers, s'il y a lieu ;
- ❖ les provisions de prévoyance en faveur des employés et agents destinées à faire face aux engagements pris par l'entreprise envers son personnel et ses collaborateurs.

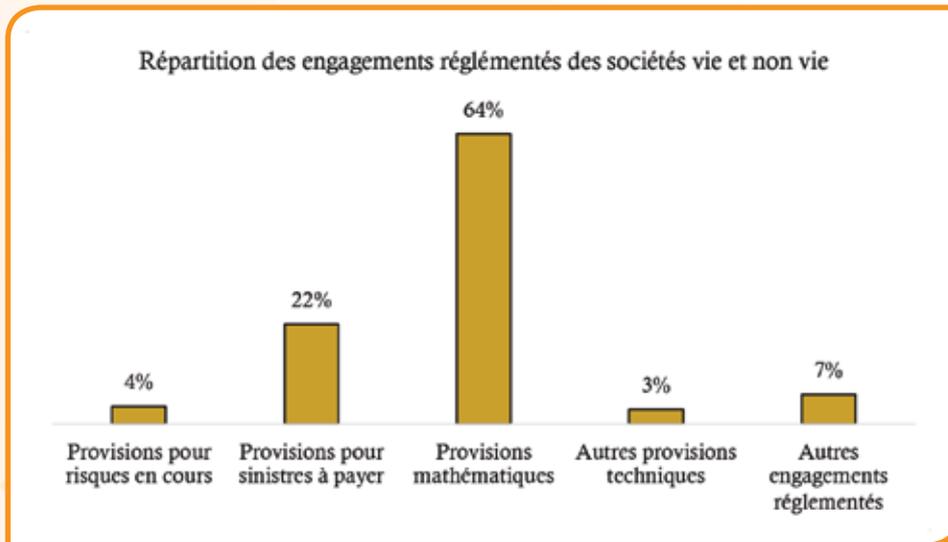
Par ailleurs, l'article 335 du code des assurances précise que les engagements réglementés doivent être représentés par des actifs équivalents localisés dans le pays où les risques ont été souscrits. Ces placements doivent être sûrs, liquides, rentables et congruents. Ils peuvent être localisés dans d'autres Etats membres de la CIMA dans la limite de 50 % des actifs représentatifs des engagements réglementés.

Le tableau suivant présente l'évolution des engagements réglementés et les actifs admis en couverture pour l'exercice 2016.

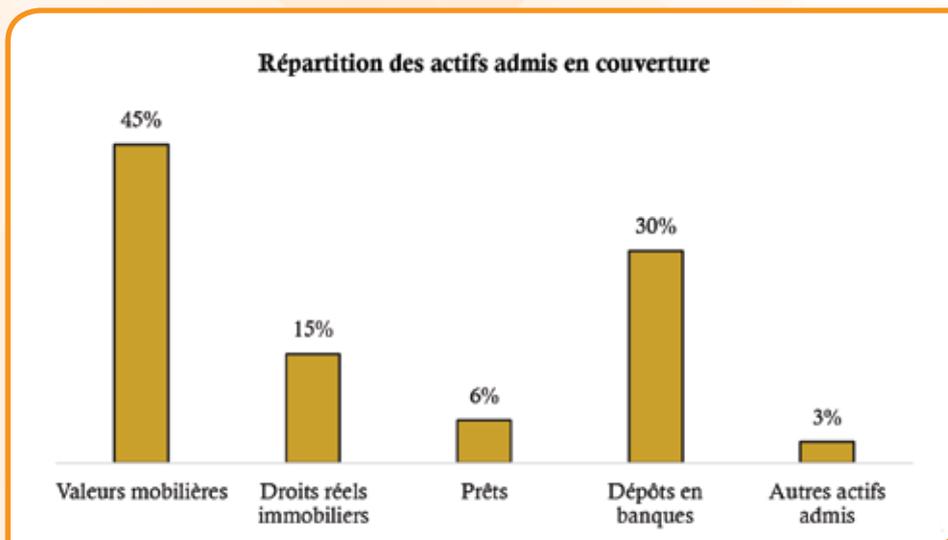
	Sociétés Vie	Sociétés Non vie	Ensemble
Provisions pour risques en cours	6 067	20 095	26 163
Provisions pour sinistres à payer	25 210	122 552	147 763
Provisions mathématiques	430 259	0	430 259
Autres provisions techniques	21 337	0	21 337
Autres engagements réglementés	10 552	32 935	43 487
TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES	493 426	175 583	669 008
Valeurs mobilières	237 615	75 200	312 814
- Dont valeurs d'Etat	87 187	28 733	115 920
Droits réels immobiliers	57 837	49 196	107 033
Prêts	35 696	6 364	42 060
Dépôts en banques	162 163	46 106	208 269
Sous total 1 : Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées	493 310	176 866	670 176
Arriérés de primes admis	1 227	1 483	2 710
Autres actifs	14 361	3 631	17 993
Sous total 2 : Ensemble des autres actifs admis en représentation	15 589	5 114	20 702
TOTAL DES ACTIFS ADMIS EN REPRESENTATION	508 898	181 980	690 879
Excédent (+), Déficit (-)	+ 15 473	+ 6 397	+ 21 870
Taux de couverture	103,2%	102,9%	103,1%

Les engagements réglementés des sociétés vie et non vie totalisent un montant de 669,008 milliards, en augmentation de 57,254 milliards (9,36%) par rapport à l'exercice 2015.

Les provisions mathématiques des sociétés vie représentent 64% des engagements pris par les assureurs. Cette grande part des sociétés vie dans les engagements provient de la nature même des contrats vie qui sont gérés sur de longues périodes et qui nécessitent des provisionnements adéquats. Les provisions pour sinistres à payer s'élèvent à 147,763 milliards (22%), dont 18% pour les sociétés non vie.



Les actifs représentant les engagements réglementés des sociétés d'assurances comprennent essentiellement des valeurs mobilières, des droits réels immobiliers, des prêts admis et des dépôts en banques.



Les valeurs mobilières ont augmenté de 11% par rapport à 2015 et représentent 45% des actifs admis en 2016. Leur montant s'élève à 312,814 milliards, dont 237,615 milliards (76%) pour les sociétés vie et 75,2 milliards (24%) pour les sociétés non vie.

Les valeurs d'Etat représentent 37% de l'ensemble des valeurs mobilières et 17% des actifs admis en représentation, avec un montant estimé à 115,920 milliards de FCFA.

Les dépôts en banques, le deuxième poste le plus important après les valeurs mobilières, représentent 30% des actifs admis en couverture des engagements réglementés en 2016 contre 32,06% en 2015. Leur montant est passé de 200,211 milliards en 2015 à 208,269 milliards en 2016.

Les droits réels immobiliers s'élèvent à 107,033 milliards et représentent 15% des actifs de couverture. Enfin, les autres actifs admis en représentation des engagements (hors valeurs mobilières et immobilières assimilées) ne représentent que 3% des placements des compagnies d'assurance.

Les sociétés vie dans l'ensemble présentent un taux de couverture global de 103,2% en 2016 contre 100,8% en 2015, soit un gain de 2,4 points. Quant aux sociétés non vie, il y a un recul de taux global de couverture, qui est passé de 105,7% en 2015 à 102,9% en 2016, soit une perte de 2,8 points. Il en résulte pour l'ensemble des sociétés du marché un excédent de couverture global de 21,870 milliards, soit un taux de couverture global de 103,1%.

Il apparait clairement que le marché ivoirien des assurances couvre globalement ses engagements réglementés en 2016. Cependant l'analyse du tableau suivant montre que cette couverture n'est pas effective pour toutes les trente-trois (33) sociétés du marché.

Couverture ER	Sociétés Vie	Sociétés non vie	Total	%
<100%	3	9	12	39%
[100% ; 110% [5	5	10	32%
>110%	2	7	9	29%
Total	10	21	31	100%

En effet, douze (12) sociétés dont trois (03) en vie et neuf (09) en non vie, soit 39% des sociétés du marché ont un déficit de leurs engagements réglementés au 31 décembre 2016.

Dix-neuf (19) sociétés dont sept (07) en vie et douze (12) non vie, soit 61% des sociétés du marché dégagent un excédent de couverture de leurs engagements réglementés.

Il convient d'indiquer que ces chiffres ne prennent pas en compte ceux de deux sociétés qui ont obtenu l'agrément au cours de l'exercice 2016.

2. La marge de solvabilité

Aux termes de l'article 337 du code des assurances CIMA, les sociétés d'assurance doivent justifier de l'existence d'une marge de solvabilité suffisante, relative à l'ensemble de leurs activités. Il s'agit de s'assurer que chaque société d'assurance dispose de fonds propres suffisants pour soutenir ses activités et faire face aux imprévus inhérents à l'opération d'assurance :

- ❖ insuffisance des tarifs résultant de frais généraux plus importants ou d'une fréquence plus importante de sinistres que celle ayant servi à établir le tarif ;
- ❖ dépréciation des placements par suite de circonstances imprévues telles qu'une crise économique ;
- ❖ insuffisance des provisions techniques par suite d'une inflation, de la survenance d'un sinistre exceptionnel, d'une hausse de la base d'évaluation du sinistre ;
- ❖ réassurance défectueuse.

La marge de solvabilité des sociétés d'assurance est constituée essentiellement par les fonds propres de la société, après retraitement.

Le dispositif réglementaire dans la zone CIMA repose sur une comparaison entre les éléments constitutifs de la marge de solvabilité et un montant minimal lié au volume de l'activité ou des engagements souscrits.

Le tableau suivant résume la situation de la marge de solvabilité des sociétés d'assurances vie et non vie au cours des exercices 2015 et 2016.

Libellés	2015			2016		
	Sociétés vie	Sociétés non vie	Marché	Sociétés vie	Sociétés non vie	Marché
Marge disponible	34 314	60 660	94 974	35 705	75 046	110 751
Marge minimale	19 702	26 253	45 955	21 379	33 612	54 991
Surplus (+) /Déficit (-) de marge	14 612	34 407	49 019	14 326	41 434	55 760

Les sociétés Vie dégagent globalement une marge de 35,705 milliards en 2016 contre 34,314 milliards en 2015, soit une augmentation de 4%. Le montant minimal de la marge est passé de 19,702 milliards en 2015 à 21,379 milliards en 2016. Il en résulte un surplus global de marge de 14,326 milliards en 2016 contre 14,612 milliards en 2015, soit une baisse de 2%.

Le montant global de la marge de solvabilité constituée par les sociétés non vie s'élève à 75,046 milliards en 2016 contre 60,660 milliards en 2015, soit une augmentation de 24%. Le montant minimal de la marge réglementaire globale étant évalué à 33,612 milliards, il en résulte un surplus global de marge de 41,434 milliards en 2016 contre 34,407 milliards en 2015, soit une hausse de 20%. Globalement, le marché enregistre un excédent de marge de solvabilité de 55,760 milliards en 2016 contre 49,019 milliards en 2015, soit une progression de 14%.

Il convient d'indiquer que si dans l'ensemble, le marché dégage un excédent de marge de solvabilité, certaines entreprises enregistrent tout de même des déficits importants. Le tableau suivant présente par intervalles l'excédent ou le déficit de marge de solvabilité dégagé ou accusé par les trente-trois (33) compagnies du marché.

Marge de solvabilité	Sociétés vie	Sociétés non vie	Total	%
[-4 Mds ; 0 Mds [1	3	4	12%
[0 Mds ; 5 Mds]	10	14	24	73%
> 5 Mds	1	4	5	15%
Total	12	21	33	100%

Au 31 décembre 2016, une (01) société vie et trois (03) sociétés non vie présentent des déficits de marge de solvabilité, soit un total de quatre (4) sociétés sur les vingt-sept (33) que compte le marché, soit 12% des sociétés du marché.

En plus des exigences relatives aux trois piliers de la réglementation, les sociétés d'assurance doivent, à tout moment, justifier d'un minimum légal de trésorerie afin de faire face aux règlements des sinistres.

3. Le niveau de trésorerie

Aux termes de l'article 335-1 du code des assurances, sont admis pour un montant minimal de 10 %

et dans la limite de 40 % du montant total des engagements réglementés, les comptes ouverts dans un établissement situé dans l'Etat sur le territoire duquel les contrats ont été souscrits.

Pour les compagnies d'assurance, le niveau de trésorerie, encore appelé ratio moyen de trésorerie doit être compris entre 10 % et 35 % des engagements réglementés pour les sociétés vie et entre 10 % et 40 % des engagements réglementés pour les sociétés non vie.

Au 31 décembre 2016, le ratio moyen de trésorerie est de 33% pour les sociétés vie (34% en 2015) et de 26% (28% en 2015) pour les sociétés non vie.

Libellés	Sociétés vie	Sociétés non vie	Marché
Montant des engagements réglementés	493 426	175 583	669 008
Montant des dépôts en banque	162 163	46 106	208 269
Ratio moyen de trésorerie	33%	26%	31%

Ces taux sont conformes aux normes prescrites par la réglementation même si des disparités sont observées au niveau des sociétés.

Le tableau ci-après présente par intervalles le ratio moyen de trésorerie de l'ensemble des 33 compagnies d'assurances du marché.

Ratio moyen de trésorerie	Sociétés vie	Sociétés non vie	Total	%
[0 ; 10 [1	5	6	18%
[10 ; 40 [8	9	17	52%
[40 ; et plus [3	7	10	30%
Total	12	21	33	100%

A l'analyse du tableau ci-dessus, au 31 décembre 2016, 18% des compagnies du marché dont une (01) société vie et cinq (5) sociétés non vie ont un ratio moyen de trésorerie inférieur à 10%, c'est-à-dire en dessous du minimum réglementaire.

Dix-sept (17) sociétés dont huit (08) en vie et neuf (09) en non vie, soit 52%, ont un ratio moyen de trésorerie compris entre 10% et 40%, donc conforme à la réglementation.

Enfin, dix sociétés dont trois (03) en vie et sept (07) en non vie, soit 30% du nombre total de sociétés, ont un ratio moyen de trésorerie supérieur ou égal à 40%, donc supérieur au maximum requis par la réglementation. Ces sociétés trop liquides doivent chercher à investir dans d'autres types d'actifs car le surplus de leur trésorerie n'est pas pris en compte dans la couverture des engagements réglementés conformément aux dispositions de l'article 335-1 °6 du code des assurances.

CONCLUSION

Au cours de l'exercice 2016, les sociétés d'assurance ont réalisé un chiffre d'affaires de 308,188 milliards contre 281,719 milliards en 2015, soit une progression de 9,4%.

Au 31 décembre 2016, elles détiennent dans l'économie ivoirienne :

- 312,814 milliards de FCFA de valeurs mobilières dont 115,920 milliards en valeurs d'Etat ;
- 107,033 milliards de FCFA de droits réels immobiliers ;
- 208,269 milliards de FCFA de dépôts en banque ;
- 20,702 milliards de FCFA représentant les autres actifs tels que les prêts garantis ou hypothécaires.

Les compagnies d'assurances emploient plus de 3000 salariés représentant une masse salariale annuelle de plus de 21 milliards. Les impôts et taxes payés par les compagnies s'élèvent à plus de 5,228 milliards.

Au vu des résultats ci-dessus, on peut affirmer que le marché ivoirien des assurances est en pleine croissance.

Cependant, le règlement des sinistres, le niveau élevé des arriérés de primes, la sous tarification notamment dans la branche automobile, l'existence d'intermédiaires non agréés et la fraude sur les attestations d'assurance constituent toujours des défis à relever.

En vue d'apporter des réponses au plan réglementaire, le Conseil des Ministres de la CIMA a pris plusieurs règlements au cours de l'année 2016, notamment l'interdiction formelle de souscrire l'assurance directe à l'étranger pour certaines branches et l'augmentation du montant minimal du capital social des sociétés d'assurances qui passe d'un (01) milliard à cinq (05) milliards et du fonds d'établissement minimal des sociétés mutuelles qui passe de huit-cents (800) millions à trois (03) milliards.

Ces mesures ont pour but de relever le taux de pénétration de l'assurance dans l'espace CIMA, d'une part, et d'autre part de contraindre les sociétés d'assurances à relever leurs fonds propres pour faire face à leurs engagements.





ANNEXES



TABLEAU 1: SYNTHÈSE DES DONNÉES DU MARCHÉ IVOIRIEN
(Evolution de 2013 à 2016, montant en millions de FCFA)

provisoir

Postes		2013	2014	2015	2016	2017
Emissions de primes nettes (Chiffre d'Affaires)	Branches IARD	133 424	139 861	161 843	175 414	184 736
	Branches Vie	104 548	111 346	119 876	132 774	147 861
	Total	237 972	251 207	281 719	308 188	332 597
Produits financiers nets (1)	Branches IARD	5 885	7 002	7 208	6 669	
	Branches Vie	14 847	17 999	24 119	16 681	
	Total	20 732	25 000	31 327	23 350	
Commissions reçues	Branches IARD	4 962	5 585	5 757	4 746	
	Branches Vie	260	539	723	628	
	Total	5 222	6 124	6 480	5 374	
Prestations	Sinistres payés IARD	51 009	75 552	74 864	73 949	
	Prestations IARD (2)	54 514	73 101	72 668	70 305	
	Prestations échues Vie (3)	64 026	74 184	80 773	94 318	
	dont Rachats	38 626	36 291	42 759	53 404	
	Total [(2)+(3)]	208 176	259 128	271 064	291 975	
Primes cédées aux Réass.	Branches IARD	35 565	40 699	45 314	45 100	
	Branches Vie	3 861	4 490	4 258	4 748	
	Total	39 427	45 190	49 572	49 848	
Autres charges nettes (4)	Branches IARD	33 344	38 560	38 614	37 459	
	Branches Vie	17 703	21 405	23 553	24 017	
	Total	51 047	59 965	62 167	61 476	
Commissions servies	Branches IARD	17 542	20 804	23 079	26 640	
	Branches Vie	6 178	7 512	8 135	8 658	
	Total	23 720	28 316	31 214	35 298	
Engagements réglés	PREC (Branches IARD)	8 680	11 576	12 001	20 095	
	PSAP (Branches IARD)	115 048	130 380	118 638	122 552	
	Prov. Math. (Branches Vie)	335 456	362 986	393 746	440 034	
	Autres engagements (5)	36 345	77 746	87 370	96 102	
	Total	495 529	582 688	611 755	678 783	
Placements cumulés (6)	Valeurs mobilières	186 022	261 898	267 211	307 464	
	Droits réels immobiliers*	82 681	98 171	90 767	102 991	
	Dépôts dans les banques	153 310	181 221	200 211	242 400	
	Total	422 013	541 290	558 190	652 855	
Nombre de sociétés (7)	Branches IARD	18	18	17	19	
	Branches Vie	11	11	10	12	
	Total	29	29	27	31	

(1) Montant des produits financiers nets de charges des placements diminué pour les sociétés vie du montant des intérêts servis à la provision pour participation aux excédents et des intérêts crédités aux provisions mathématiques nettes de cession

(2) Sinistres payés nets de recours

(3) Ensemble des prestations échues

(4) Montant des «autres charges» inscrit au compte d'exploitation générale diminué du montant des produits accessoires et des travaux faits par les entreprises pour elles-mêmes

(5) Outre les «Autres engagements» des sociétés Vie et IARD, dans cette rubrique nous mettons également les PREC et les PSAP des sociétés Vie, les provisions mathématiques des sociétés IARD d'une part et d'autre part les autres provisions techniques des sociétés Vie et IARD

(6) Hors prêts (garantis, hypothécaires et autres)

(7) Il s'agit des sociétés ayant produit leurs chiffres; le nombre de sociétés ne tient pas compte de celles qui n'ont pas clôturé leur premier exercice social au 31 décembre de l'année d'inventaire.

TABLEAU 2 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GROUPE DE SOCIETES

Sociétés ou Groupe	2012		2013		2014		2015		2016	
	Chiffre d'affaires	Part en %								
Groupe SAHAM										
SAHAM VIE	15 933 027 561	6,70%	19 243 951 026	7,66%	16 055 190 755	6,39%	18 010 725 415	6,39%	20 690 561 658	6,71%
SAHAM S.A	28 160 259 555	11,83%	33 764 695 866	13,44%	39 602 267 644	15,76%	45 102 521 403	16,01%	51 182 443 280	16,61%
S/TOTAL	44 093 287 116	21,01%	53 008 646 892	22,28%	55 657 458 399	22,16%	63 113 246 818	22,40%	71 873 004 938	23,32%
Groupe NSIA										
NSIA VIE	15 807 641 459	6,64%	18 385 616 890	7,73%	19 482 853 885	7,76%	21 548 200 117	7,65%	26 097 995 332	8,47%
NSIA Côte d'Ivoire	13 588 368 557	5,71%	16 732 859 142	7,03%	19 200 376 587	7,64%	19 366 003 246	6,87%	18 011 388 718	5,84%
S/TOTAL	29 396 010 016	14,01%	35 118 476 032	14,76%	38 683 230 472	15,40%	40 914 203 363	14,52%	44 109 384 050	14,31%
Groupe SUNU										
AAA VIE	1 065 266 257	0,45%	1 124 767 589	0,47%	1 213 833 289	0,48%	1 300 247 993	0,46%	770 449 314	0,25%
SUNU VIE	10 476 887 066	4,40%	12 443 381 792	38,08%	14 132 347 583	5,63%	39 446 959 575	14,00%	43 678 317 342	14,17%
UA VIE	22 059 630 845	9,27%	20 867 109 288	8,77%	24 631 181 495	9,81%	0	0	0	0,00%
SUNU IARD	10 034 863 140	4,22%	10 173 895 955	4,28%	8 607 487 676	3,43%	11 110 679 802	3,94%	15 791 988 447	5,12%
S/TOTAL	43 636 647 308	20,79%	44 609 154 624	18,75%	48 584 850 043	19,34%	51 857 887 370	18,41%	60 240 755 103	19,55%
Groupe ALLIANZ										
ALLIANZ VIE	13 026 436 416	5,47%	14 550 520 015	6,11%	15 617 267 159	6,22%	17 114 460 810	6,08%	18 725 340 837	6,08%
ALLIANZ Côte d'Ivoire	14 192 057 506	5,96%	15 705 690 344	6,60%	17 068 781 341	6,79%	19 339 768 853	6,86%	19 354 211 749	6,28%
S/TOTAL	27 218 493 922	12,97%	30 256 210 359	12,71%	32 686 048 500	13,01%	36 454 229 663	12,94%	38 079 552 586	12,36%
Groupe LOYALE										
LOYALE VIE	6 582 893 760	2,77%	7 777 539 193	3,10%	9 001 585 662	3,58%	10 134 707 538	3,60%	9 074 636 540	2,94%
LA LOYALE Assurances	6 420 084 252	2,70%	6 187 781 813	2,46%	4 912 003 211	1,96%	4 186 780 395	1,49%	1 747 092 250	0,57%
S/TOTAL	13 002 978 012	6,20%	13 965 321 006	5,87%	13 913 588 873	5,54%	14 321 487 933	5,08%	10 821 728 790	3,51%
Groupe AXA										
AXA Assurances	8 037 774 457	3,83%	9 896 157 997	4,16%	12 727 424 485	5,07%	13 838 663 548	4,91%	15 747 347 965	5,11%
AXA VIE									5 246 947	0,00%
S/TOTAL									15 752 594 912	5,11%
Groupe SIDAM										
SOMAVIE	2 812 615 155	1,18%	3 169 855 194	1,33%	3 188 921 903	1,27%	2 724 668 893	0,97%	2 498 941 329	0,81%
SIDAM	4 708 476 952	1,98%	5 056 517 395	2,12%	6 126 390 347	2,44%	6 329 924 982	2,25%	6 741 362 427	2,19%
S/TOTAL	7 521 092 107	3,58%	8 226 372 589	3,46%	9 315 312 250	3,71%	9 054 593 875	3,21%	9 240 303 756	3,00%
Groupe ATLANTIQUE										
ATLANTIQUE VIE	1 602 240 214	0,67%	2 364 992 975	0,99%	2 635 134 242	1,05%	3 215 215 485	1,14%	4 032 225 902	1,31%
ATLANTIQUE IARD	2 884 920 640	1,21%	4 297 285 257	1,81%	6 083 474 879	2,42%	8 246 581 712	2,93%	10 150 114 675	3,29%
S/TOTAL	4 487 160 854	2,14%	6 662 278 232	2,80%	8 718 609 121	3,47%	11 461 797 197	4,07%	14 182 340 577	4,60%

SOCIÉTÉS IARD⁽¹⁾

Evolution des principaux postes par branche de 2012 à 2016

1. Chiffres d'affaires

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	32 747	35 198	38 748	45 053	47 913	6,35	27,31
RC Auto	21 406	24 453	21 393	27 385	31 137	13,70	17,75
Aut. Risques Auto	18 634	22 545	23 258	26 664	31 181	16,94	17,78
Incendie, Aut. Risq. Dom.	21 583	23 777	24 727	30 432	31 432	3,29	17,92
RC Générale	3 585	4 195	4 594	5 170	6 330	22,43	3,61
Transports aériens	1 459	2 301	2 375	2 479	2 899	16,91	1,65
Transports maritimes	4 710	6 032	6 784	8 646	7 593	-12,18	4,33
Autres transports	5 468	6 082	6 969	6 935	6 999	0,92	3,99
Aut. Risq. Directs. Dom.	4 354	6 101	7 985	6 925	8 279	19,55	4,72
Acceptations	2 446	2 739	3 026	2 153	1 652	-23,28	0,94
Total général	116 394	133 424	139 861	161 843	175 414	8,39	100,00
Evolution (%)	-	14,63	4,82	15,72	8,39		

2. Produits financiers nets par branche

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	558	297	1 077	816	852	4,50	12,78
RC Auto	1 726	1 242	1 468	2 076	1 984	-4,41	29,76
Aut. Risques Auto	1 467	1 053	1 097	1 035	1 045	0,93	15,67
Incendie, Aut. Risq. Dom.	990	2 319	1 967	1 378	1 036	-24,80	15,54
RC Générale	743	683	531	581	910	56,70	13,65
Transports aériens	37	34	31	460	7	-98,56	0,10
Transports maritimes	164	76	281	124	126	1,41	1,89
Autres transports	40	142	229	500	341	-31,84	5,11
Aut. Risq. Directs. Dom.	-24	233	233	215	331	53,65	4,96
Acceptations	84	-47	47	22	37	66,57	0,55
Total général	5 785	6 032	6 962	7 208	6 669	-7,47	100,00
Evolution (%)	-	4,28	15,40	3,53	-7,47		
Pdts fin. Nets / Primes (%)	4,97	4,52	4,98	4,45	3,80		

3. Produits financiers nets par type d'actifs

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Sur Titres	4 566	4 885	5 181	438	440	0,40	11,48%
Sur Immeubles	1 826	1 861	1 904	1 115	1 004	-9,97	26,20%
Sur autres actifs	-5	-713	-83	2 215	2 387	7,78	62,32%
Total	6 387	6 033	7 002	3 768	3 831	1,67	100,00%
Evolution (%)	4,17	-5,54	16,05	-46,18	1,67		
Pdts fin. Nets / Primes (%)	3,92	4,52	5,01	2,33	2,18		

Les Produits financiers nets s'entendent les Produits de placement (compte 80) diminués des charges de placement (compte 80)

4. Commissions reçues des Réassureurs

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	167	232	231	236	177	-24,91	3,73
RC Auto	153	140	72	84	146	73,65	3,07
Aut. Risques Auto	207	215	85	66	110	66,06	2,32
Incendie, Aut. Risq. Dom.	1 925	2 200	2 499	3 073	2 687	-12,56	56,61
RC Générale	151	260	254	274	344	25,36	7,24
Transports aériens	245	389	341	279	326	16,89	6,86
Transports maritimes	671	549	418	678	149	-78,05	3,13
Autres transports	193	172	348	300	283	-5,58	5,97
Aut. Risq. Directs. Dom.	536	863	852	890	665	-25,24	14,02
Acceptations	-74	-58	485	-123	-141	14,72	-2,97
Total général	4 175	4 962	5 585	5 757	4 746	-17,56	100,00
Evolution (%)	-	18,85	12,57	3,08	-17,56		
Cions Réas./P. cédées (%)	9,21	13,19	13,72	12,71	10,52		

(1) Autres charges (compte 80) diminuées des produits accessoires et des travaux faits par pour l'entreprise elle-même (compte 80)

5. Prestations

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	23 836	28 120	28 953	31 289	31 912	1,99	45,39
RC Auto	8 018	6 409	6 930	6 283	7 375	17,39	10,49
Aut. Risques Auto	5 326	8 257	7 698	12 178	12 394	1,77	17,63
Incendie, Aut. Risq. Dom.	8 459	8 260	21 447	12 819	10 023	-21,81	14,26
RC Générale	1 061	947	1 627	2 137	2 142	0,22	3,05
Transports aériens	-2	160	-60	5	49	828,77	0,07
Transports maritimes	745	1 610	2 333	3 957	2 939	-25,73	4,18
Autres transports	125	356	457	634	1 387	118,59	1,97
Aut. Risq. Directs. Dom.	271	793	2 358	1 181	1 956	65,61	2,78
Acceptations	198	1 610	1 357	2 184	129	-94,08	0,18
Total général	47 839	54 912	73 101	72 668	70 305	-3,25	100,00
Evolution (%)	-	14,79	33,12	-0,59	-3,25		
Prestations / Primes (%)	41,10	41,16	52,27	44,90	40,08		

6. Primes cédées aux réassureurs

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	1 871	1 085	1 671	1 871	1 799	-3,85	3,99
RC Auto	2 164	1 564	2 130	2 164	1 999	-7,63	4,43
Aut. Risques Auto	938	1 051	1 336	938	2 042	117,71	4,53
Incendie, Aut. Risq. Dom.	23 692	19 105	17 086	23 692	23 277	-1,75	51,61
RC Générale	1 821	1 802	1 674	1 821	2 151	18,15	4,77
Transports aériens	2 362	2 057	2 261	2 362	2 778	17,61	6,16
Transports maritimes	6 435	4 929	3 316	6 435	5 858	-8,96	12,99
Autres transports	1 777	1 141	3 912	1 777	1 141	-35,77	2,53
Aut. Risq. Directs. Dom.	4 255	4 875	5 369	4 255	4 055	-4,71	8,99
Acceptations	-	26	1 946	-	-	-	-
Total général	45 314	37 609	40 699	45 314	45 100	-0,47	100,00
Evolution (%)	-	-17,00	8,22	11,34	-0,47		
Cessions / Primes émises(%)	38,93	28,19	29,10	28,00	25,71		

7. Provision pour sinistres à payer (PSAP)

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	3 409	3 965	3 575	4 926	5 829	18,33	4,52
RC Auto	30 436	32 705	43 506	46 671	46 445	-0,48	35,99
Aut. Risques Auto	18 241	17 308	23 659	18 148	18 590	2,43	14,40
Incendie, Aut. Risq. Dom.	20 924	48 412	32 347	25 840	23 554	-8,85	18,25
RC Générale	11 745	12 607	14 490	18 572	16 549	-10,89	12,82
Transports aériens	520	668	332	480	966	101,18	0,75
Transports maritimes	2 823	3 023	4 065	4 888	4 060	-16,95	3,15
Autres transports	2 438	2 265	2 405	3 363	2 706	-19,53	2,10
Aut. Risq. Directs. Dom.	4 527	4 412	4 268	8 152	9 720	19,23	7,53
Acceptations	2 709	3 078	2 353	2 689	632	-76,49	0,49
Total général	95 063	125 368	128 645	133 730	129 051	-3,50	100,00
Evolution (%)	-	31,88	2,61	3,95	-3,50		
PSAP/Primes émises (%)	81,67	93,96	91,98	82,63	73,57		

8. Provision pour risques en cours (PREC)

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	703	637	932	1 642	1 648	0,36	10,68
RC Auto	2 589	2 830	2 985	3 805	4 188	10,06	27,14
Aut. Risques Auto	2 092	2 077	1 890	2 654	2 588	-2,48	16,77
Incendie, Aut. Risq. Dom.	1 371	1 689	2 231	2 008	3 502	74,43	22,70
RC Générale	405	505	632	522	647	24,06	4,19
Transports aériens	91	94	197	250	301	20,64	1,95
Transports maritimes	123	111	101	165	174	5,44	1,12
Autres transports	72	108	39	137	241	75,86	1,56
Aut. Risq. Directs. Dom.	981	233	1 259	1 684	1 785	6,03	11,57
Acceptations	1 057	1 305	461	365	355	-2,83	2,30
Total général	9 483	9 589	10 727	13 230	15 428	-14,25	100,00
Evolution (%)	-	1,12	11,87	23,34	16,61		
PREC / Emissions (%)	8,15	7,19	7,67	8,17	8,80		

9. Commissions servies aux intermédiaires

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Acc. Corpo. Maladie	5 008	6 301	6 868	7 192	8 012	11,41	30,08
RC Auto	2 543	2 862	2 752	4 202	3 555	-15,41	13,34
Aut. Risques Auto	2 596	3 210	4 079	3 232	5 054	56,38	18,97
Incendie, Aut. Risq. Dom.	2 808	2 648	3 189	3 788	3 528	-6,86	13,24
RC Générale	669	689	847	898	1 075	19,80	4,04
Transports aériens	129	193	186	193	177	-8,50	0,66
Transports maritimes	883	1 013	991	1 602	1 518	-5,26	5,70
Autres transports	379	476	673	457	325	-28,94	1,22
Aut. Risq. Directs. Dom.	400	535	671	1 003	410	-59,08	1,54
Acceptations	235	309	549	512	2 986	482,88	11,21
Total général	15 650	18 236	20 804	23 079	26 640	15,43	100,00
Evolution (%)	-	16,53	14,08	10,93	15,43		
Commissions / Primes (%)	13,45	13,67	14,87	14,26	15,19		

10. Autres charges⁽²⁾ par branche

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation	Part
Acc. Corpo. Maladie	8 141	6 766	9 772	8 440	8 777	4,00	23,43
RC Auto	10 018	11 204	11 744	11 708	10 743	-8,24	28,68
Aut. Risques Auto	7 183	6 814	7 640	6 814	10 641	56,16	28,41
Incendie, Aut. Risq. Dom.	4 604	5 531	4 558	5 531	4 687	-15,26	12,51
RC Générale	1 119	1 244	1 173	1 244	1 777	42,83	4,74
Transports aériens	12	159	76	65	114	75,60	0,31
Transports maritimes	991	937	1 478	2 163	1 635	-24,41	4,37
Autres transports	729	585	211	364	-3 959	-1 188,16	-10,57
Aut. Risq. Directs. Dom.	1 214	1 315	1 864	2 214	2 998	35,40	8,00
Acceptations	-283	161	44	71	46	-35,10	0,12
Total général	33 729	34 716	38 560	38 614	37 459	-2,99	100,00
Evolution (%)	-	2,93	11,07	0,14	-2,99		
Autres charges / Primes (%)	28,98	26,02	27,57	23,86	21,35		

11. Autres charges⁽²⁾ par poste

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %	Part en %
Frais de personnel	11 936	13 396	14 202	13 834	14 510	4,89	38,01
Impôts et taxes	2 970	3 149	3 446	3 567	3 780	5,99	9,90
Frais divers de gestion	13 991	14 266	15 272	16 593	16 187	-2,45	42,40
Dot. aux amort. et provisions	5 359	5 014	6 049	4 137	3 696	-10,68	9,68
Total	34 257	35 824	38 969	38 131	38 173	0,11	100,00
Produits accessoires ⁽³⁾	527	291	409	409	713	74,32	1,90
Autres charges nettes	33 729	35 534	38 560	37 722	37 459	-0,70	100,00
Evolution (%)	-	5,35	8,52	-2,17	-0,70		
Autres charges / Primes (%)	28,98	26,63	27,57	23,31	21,35		

(2) Y compris TFSE, transports et déplacements

(3) A déduire : produits accessoires et travaux faits par les entreprises pour elles-mêmes

SOCIETES VIE

1. Chiffre d'affaires

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	23 254	21 568	26 931	31 784	28 690	27 249	-5,02	20,52
Collectives	6 929	10 477	12 929	14 254	15 653	19 552	24,91	14,73
Complémentaires	45	8 551	-	164	144	386	168,48	0,29
Capitalisation	49 192	55 375	63 891	64 304	74 710	85 322	14,20	64,26
Acceptations	654	683	685	840	680	265	-60,99	0,20
Total général	80 074	96 653	104 436	111 346	119 876	132 774	10,76	100,00
Taux d'évolution en %	-	20,70	8,05	6,62	7,66			

2. Produits financiers nets : Répartition par branche

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	1 446	1 596	3 597	490	2 565	2 408	-6,09	14,44
Collectives	347	125	538	432	825	718	-12,97	4,31
Complémentaires	444	444	-	1	1	-	-100,00	-
Capitalisation	8 028	9 670	11 265	10 290	13 642	13 521	-0,89	81,06
Acceptations	3	-	16	30	26	33	27,01	0,20
Total général	10 268	11 835	15 415	11 243	17 058	16 681	-2,21	100,00
Taux d'évolution en %	-	15,26	30,25	-27,06	51,72	-2,21		
Pdts fin. Nets / Prime (%)	12,82	12,24	14,76	10,10	14,23	12,56		

Les produits financiers nets s'entendent produits des placements net des intérêts crédités aux provisions mathématiques nets de cession

3. Produits financiers nets : Répartition par type d'actifs

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Titres	12 056	4 566	17 012	13 888	19 664	19 284	-1,93	67,59
Immeubles	514	1 826	1 355	273	1 629	1 609	-1,23	5,64
Autres*	2 971	9 655	5 101	3 562	7 062	7 639	8,17	26,77
Produits financiers nets	15 541	16 047	23 468	17 723	28 355	28 532	59,99	100,00
Taux d'évolution en %	-	3,26	46,25	-24,48	59,99	0,62		
Pdts fin. Nets / Prime en %	19,41	16,60	22,47	15,92	23,65	21,49		

Les produits financiers nets s'entendent produits des placements nets de charges diminués des intérêts servis à la provision pour participation aux excédents.

* La rubrique «Autres» comprend les produits non afférents aux titres et immeubles de placement diminués des charges de la même catégorie.

3. Commissions reçues des Réassureurs

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	151	263	142	401	538	455	-15,55	72,40
Collectives	21	231	119	135	181	173	-4,50	27,60
Complémentaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitalisation	261	0	-	3	4	-	-100,00	-
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	433	494	261	539	723	628	-13,19	100,00
Taux d'évolution en %	4,51	14,02	-47,09	106,18	34,26	-13,19		
Cios Réass. / P. cédées (%)	18,76	21,79	10,46	11,99	16,98	13,22		

4. Provisions mathématiques

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %
Prov. Math. à clôture	288 815	310 075	340 815	369 892	405 433	440 034	8,53
Rachats	25 161	35 065	39 541	36 291	42 759	53 404	24,89
Evolution des PM (%)	-	7,36	9,91	8,53	9,61	8,53	
Evolution des Rachats (%)	-	39,36	12,77	-8,22	17,82	24,89	

5. Autres charges nettes : Répartition par branche

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	5 041	5 382	6 581	7 772	7 710	6 435	-16,53	26,79
Collectives	1 488	2 862	1 881	2 763	2 320	2 971	28,09	12,37
Complémentaires	40	59	66	3	1	126	12 082,11	0,53
Capitalisation	8 729	10 173	10 695	10 863	13 511	14 484	7,20	60,31
Acceptations	-	-	-	4	11	-	-100,00	-
Total général	15 298	18 475	19 223	21 405	23 553	24 017	1,97	100,00
Taux d'évolution en %	-	20,77	4,05	11,35	10,03	1,97		
Autres / Primes (%)	19,10	19,12	18,41	19,22	19,65	18,09		

6. Autres charges nettes par poste de dépense

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Frais de personnel	5 329	6 209	5 495	6 956	7 026	8 009	14,00	33,35
Impôts et taxes	961	1 251	2 268	1 460	1 457	1 748	19,95	7,28
Frais divers de gestion ⁽¹⁾	6 829	8 955	8 388	10 091	10 420	12 064	15,77	50,23
Dot. aux amort. et provisions	2 459	2 412	3 419	3 246	4 184	2 196	-47,52	9,14
Total	15 578	18 827	19 570	21 754	23 087	24 017	4,03	100,00
Produits accessoires ⁽²⁾	279	215	347	349	235	318	35,32	1,03
Autres charges nettes	15 299	18 612	19 223	21 405	22 852	23 699	3,71	100,00
Taux d'évolution en %	-	21,65	3,28	11,35	6,76	3,71		
Autres / Primes (%)	19,11	19,26	18,41	19,22	19,06	17,85		

Il faut entendre par autres charges, celles du compte 80 diminuées des produits accessoires et des travaux faits par l'entreprise pour elle-même.

7. Prestations échues

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	11 925	13 403	15 560	17 956	13 294	15 759	18,55	16,71
Collectives	1 977	5 642	3 747	4 558	5 503	6 692	21,60	7,10
Complémentaires	-	-	44	-3	158	170	7,44	0,18
Capitalisation	34 982	47 709	46 202	50 393	60 472	70 278	16,22	74,51
Acceptations	499	775	1 067	1 280	1 345	1 418	5,42	1,50
Total général	48 883	66 754	65 553	72 903	80 773	94 318	16,77	100,00
Taux d'évolution	-	36,56	-1,80	11,21	10,79	16,77	55,35	
Prestations / Primes	61,05	69,07	62,77	65,47	67,38	71,04		

8. Primes cédées aux réassureurs

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	488	513	679	1 548	1 885	2 208	21,80	44,28
Collectives	404	1 061	983	1 058	1 260	1 171	19,11	29,60
Capitalisation	1 203	692	835	1 884	1 112	1 369	-40,98	26,12
Acceptations	213	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 308	2 266	2 497	4 490	4 258	4 748	-5,18	100,00
Taux d'évolution	-	-1,86	10,23	79,80	-5,18	11,52		
P. cédées / P. émises en %	2,88	2,34	2,39	4,03	3,55	3,58		
Prestations / Primes	61,05	69,07	62,77	65,47	67,38	71,04		

(1) Y compris, TFSE, transports et déplacements

(2) A déduire : produits accessoires et travaux faits par les entreprises pour elles-mêmes

9. Commissions servies aux intermédiaires

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	1 683	1 552	1 741	2 526	2 552	2 139	-16,17	24,82
Collectives	1 161	1 757	2 162	2 494	2 419	3 142	29,92	36,47
Complémentaires	4	399	13	1	0	-	-100,00	-
Capitalisation	1 333	3 169	2 251	2 240	2 709	3 048	12,54	35,38
Acceptations	287	-	275	251	456	287	-37,11	3,33
Total général	4 467	6 876	6 442	7 512	8 135	8 617	5,91	100,00
Taux d'évolution en %	-	53,92	-6,31	16,61	8,30	5,91		
Commissions / Primes en %	5,58	7,11	6,17	6,75	6,79	6,49		

10. Provisions mathématiques

	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Variation en %	Part en %
Grande branche	61 333	52 518	68 955	73 681	69 172	65 729	-4,98	14,94
Collectives	2 577	3 879	8 678	9 024	12 649	15 722	24,30	3,57
Complémentaires	-	21 736	-	33	24	15	-37,84	0,00
Capitalisation	231 248	283 425	262 713	286 131	285 913	357 802	25,14	81,31
Acceptations	502	-	469	1 022	1 145	766	-33,09	0,17
Total général	295 659	361 558	340 815	369 892	368 903	440 034	19,28	100,00
Taux d'évolution en %	-	22,29	-5,74	8,53	-0,27	19,28		
Provision/ Primes (%)	369,23	374,08	326,34	332,20	307,74	331,42		

Société : VIE

Pays : COTE D'IVOIRE

Exercice : 2016

Compte d'Exploitation - ETAT C1 - Vie et Capitalisation

	CREDIT											Ensemble		
	Assurances individuelles				Assurances collectives				Acceptions vie					
	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	Acceptions vie	Ensemble
Primes émises (7010 à 7013, 704, 706, 7901, 7904, moins 73 et 793).....	0	4 472	23 845	42 570	5	386	0	17 914	2 203	37 856	7 236	0	265	136 752
A déduire : annulations (7019).....	0	514	555	1 971	0	0	0	565	0	374	0	0	0	3 978
Primes nettes.....	0	3 959	23 290	40 600	5	386	0	17 349	2 203	37 482	7 236	0	265	132 774
Produits de place, nets de charges.....	0	129	3 427	7 932	22	1	0	418	430	11 445	1 211	0	33	25 049
A déduire : intérêts crédités aux provisions mathématiques nettes de cessions.....	0	33	1 115	4 127	9	0	0	111	20	2 252	701	0	0	8 367
Produits financiers nets.....	0	96	2 313	3 806	12	1	0	308	410	9 193	510	0	33	16 681
Subventions d'exploitation.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les sinistres et capitaux.....	0	310	287	0	0	0	0	64	2	1 072	0	0	1 279	3 015
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques à la clôture de l'exercice...	0	268	3 698	0	0	0	0	505	28	9 074	0	0	0	13 573
A déduire : part des réassureurs dans les provisions mathématiques à l'ouverture de l'exercice.....	0	219	2 849	0	0	0	0	330	25	8 608	0	0	0	12 031
A déduire : Intérêts crédités aux provisions mathématiques sur cession.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commissions des réassureurs.....	0	51	404	0	0	0	0	172	2	0	0	0	0	628
Sinistres et charges incombant aux réassureurs.....	0	411	1 539	0	0	0	0	410	6	1 538	0	0	1 279	5 184
Solde débiteur.....	0	539	0	0	72	0	0	0	0	5 657	0	0	0	0
Total.....	0	5 004	27 142	44 405	89	386	0	18 067	2 620	53 871	7 746	0	1 578	154 640

Compte d'Exploitation - ETAT C1 - Vie et Capitalisation

	DEBIT													
	Assurances individuelles						Assurances collectives							
	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	Acceptions vie	Ensemble
Sinistres survenus.....	0	2 367	1 081	1 340	1	170	0	5 128	58	638	271	0	1 418	12 472
Capitaux échus.....	0	0	4 128	8 778	31	0	0	3	429	5 753	0	0	0	19 121
Arrérages échus.....	0	0	620	486	0	0	0	0	0	176	0	0	0	1 283
Rachats.....	0	21	6 341	21 691	25	0	0	429	498	20 797	3 601	0	0	53 404
Participations aux excédents liquidés.....	0	474	727	466	6	0	0	21	126	5 731	488	0	0	8 038
Prestations échues.....	0	2 862	12 897	32 762	62	170	0	5 581	1 111	33 094	4 360	0	1 418	94 318
Provisions math. à la clôture de l'exercice...	0	1 929	63 800	143 385	221	15	0	9 351	6 370	194 854	19 342	0	766	440 034
A déduire : provisions math. à l'ouverture de l'exercice.....	0	1 717	58 353	138 104	238	13	0	7 191	5 158	175 270	18 402	0	939	405 386
A déduire : participation aux excédents incorporés dans l'exercice.....	0	0	972	481	30	0	0	0	247	5 114	646	0	0	7 489
A déduire : intérêts crédités aux provisions math. brutes de cessions.....	0	33	1 115	4 127	9	0	0	111	20	2 252	701	0	0	8 367
Virement de provisions math. (3105).....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charge de provisions.....	0	179	3 361	674	-57	3	0	2 050	945	12 217	-407	0	-174	18 791
Commissions (65 et 695).....	0	289	1 850	1 776	0	42	0	3 059	83	941	331	0	287	8 658
Autres charges nettes.....	0	968	5 467	7 226	84	126	0	2 655	316	6 323	850	0	0	24 017
Primes cédées aux réassureurs.....	0	706	1 502	75	0	0	0	1 100	71	1 295	0	0	0	4 748
Solde créditeur.....	0	501	4 310	2 762	0	45	0	3 949	24	702	0	0	277	4 108
Total.....	0	5 506	29 388	45 275	89	386	0	18 395	2 550	54 573	5 135	0	1 808	154 640

Société : MARCHE
Pays :

Exercice : 2016

DEBIT- COMPTE 80 - VIE ET CAPITALISATION

DEBIT			
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Sinistres et capitaux échus:			
Sinistres survenus.....	12 472	3 015	9 458
Capitaux échus.....	19 121	-	19 121
Arrérages échus.....	1 283	-	1 283
Rachats.....	53 404	-	53 404
Participations aux excédents.....	8 038	-	8 038
Prestations nettes de l'exercice	94 318	3 015	91 303
Provisions mathématiques :			
Provisions mathématiques à la clôture de l'exercice.....	439 318	13 573	425 745
A déduire : Provisions mathématiques à l'ouverture de l'exercice.....	404 806	12 031	392 775
A déduire : Participation aux excédents incorporés dans l'exercice.....	7 489	-	7 489
Dotation aux provisions de l'exercice.....	27 022	1 542	25 480
Charges de commissions.....	8 658	628	8 031
Autres charges :			
Frais de personnel.....	8 009	xxx	xxx
Impôts et taxes.....	1 748	xxx	xxx
Travaux, fournitures et services extérieurs, transports et déplacements.....	7 326	xxx	xxx
Frais divers de gestion.....	4 737	xxx	xxx
Dotations aux amortissements (autres que celles afférentes aux placements)..	1 749	xxx	xxx
Dotations aux provisions (autres que celles afférentes aux provisions techniques et aux placements).....	364	xxx	xxx
Total autres charges de l'exercice.....	23 933	xxx	xxx
Total Commissions et autres charges.....	32 591	628	31 963
Charges des placements:			
Frais financiers sur titres.....		1 504	xxx
Frais financiers sur immeubles de placements.....		902	xxx
Autres frais financiers.....		911	xxx
Dotations aux amortissements des valeurs de placements.....		654	xxx
Ajustement des valeurs affectées aux assurances à capital variable.....		-	xxx
Total charges des placements.....		xxx	3 972
Intérêts servis à la provision pour participation aux excédents.....			21
Solde créditeur.....			4 108
Total.....			156 847

Société : MARCHE
Pays :

Exercice : 2016

DEBIT- COMPTE 80 - VIE ET CAPITALISATION

CREDIT			
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes et accessoires (nets d'annulations).....	132 774	4 776	127 998
Produits des placements:			
Produits financiers sur titres.....		19 284	xxx
Produits financiers sur immeubles de placements...		1 609	xxx
Produits financiers sur autres produits.....		7 514	xxx
Ajustement des valeurs affectées aux assurances à capital variable.....		125	xxx
Total produits de placement.....		xxx	28 531
Autres produits:			
Subventions d'exploitation.....		-	xxx
Produits accessoires.....		318	xxx
Total autres produits.....		xxx	318
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même :			
Charges non imputables à l'exploitation de l'exercice.....			-
Solde débiteur.....			0
Total.....			156 847
Intérêts crédités aux provisions mathématiques :			
Opérations brutes.....		0	
Cessions et rétrocessions.....		0	
Opérations nettes.....		0	

Société : NON VIE
Pays : Côte d'Ivoire

Exercice : 2016

COMpte D'EXPLOITATION GENERALE - ETAT C1 - ENTREPRISES DOMMAGES

	DEBIT										
	Accidents Corporals et mala- die	Vehicules terrestres à moteur		Incendie et autres dom- mages aux biens	Respon- sabilité civile générale	Trans- ports aériens	Trans- ports mar- itimes	Autres trans- ports	Autres risques di- rects dom- mages	Accepta- tions dom- mages	Ensem- ble
	31 787	7 475	14 735	9 973	2 125	49	3 349	1 642	2 112	702	73 949
Simistres payés.....	125	13	69	193	50	0	18	0	0	0	468
Frais accessoires.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations aux excédents.....	0	113	2 410	143	33	0	429	256	156	573	4 112
A déduire : recours.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arrérages après constitution.....	31 912	7 375	12 394	10 023	2 142	49	2 939	1 387	1 956	129	70 305
Prestations et frais accessoires payés.....											
Provisions pour sinistres :											
- au 31 Décembre précédent.....	4 926	42 538	18 475	25 840	18 572	480	4 888	3 363	8 152	2 689	129 923
+ au 31 Décembre.....	5 829	46 445	18 590	23 554	16 549	966	4 060	2 706	9 720	632	129 051
Provisions pour partic. aux excédents :											
- au 31 Décembre précédent.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
+ au 31 Décembre.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévision de recours à encaisser :											
+ au 31 Décembre précédent.....	627	1 810	6 395	505	83	0	267	33	4 409	93	14 223
- au 31 Décembre.....	769	2 097	6 660	0	1 114	0	242	1	4 317	0	14 200
Provisions mathématiques et divers :											
- au 31 Décembre précédent.....	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
+ au 31 Décembre.....	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Dotations aux provisions pour prestations et frais à payer...	762	3 620	-150	-1 781	-2 054	486	-804	-624	1 660	-1 964	-850
Commissions...	8 012	3 555	5 054	3 528	1 075	177	1 518	325	410	2 986	26 640
Autres charges...	8 777	10 743	10 641	4 687	1 777	114	1 635	-3 959	2 998	46	37 459
Primes cédées...	1 799	1 999	2 042	23 277	2 151	2 778	5 858	1 141	4 055	0	45 100
Prov. de primes à la charge des réass :											
+ au 31 Décembre précédent...	108	425	18	1 535	204	247	204	71	1 160	0	3 972
- au 31 Décembre...	76	439	32	2 130	247	306	160	33	1 237	0	4 662
Primes acquises aux réassureurs...	1 831	1 984	2 028	22 682	2 108	2 719	5 902	1 179	3 978	0	44 410
Solde créditeur...	0	6 586	2 954	0	2 829	124	0	9 535	1 102	0	13 564
Total...	51 294	33 863	32 920	39 139	7 876	3 670	11 190	7 842	12 104	1 198	191 529

Société : NON VIE
Pays : Côte d'Ivoire

Exercice : 2016

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE - ETAT C1 - ENTREPRISES DOMMAGES

CREDIT											
	Accidents Corporals et mala- die	Vehicules terrestres à moteur		Incendie et autres dommages aux biens	Respon- sabilité civile générale	Trans- ports aériens	Trans- ports mari- times	Autres trans- ports	Autres ris- ques directs dommages	Accep- tions dom- mages	Ensem- ble
		Respon- sabilité civile	Autres risques								
Primes et accessoires.....	48 319	31 600	31 660	34 270	6 459	2 962	7 728	7 199	8 781	1 652	180 629
Rappels.....	15	35	24	0	2	0	0	0	1	0	78
A déduire : annulations.....	421	497	503	2 839	131	63	135	201	504	0	5 293
Primes nettes.....	47 913	31 137	31 181	31 432	6 330	2 899	7 593	6 999	8 279	1 652	175 414
Provisions pour risques en cours :											
+ au 31 Décembre précédent.....	1 642	3 795	2 153	2 005	522	254	160	137	1 686	365	12 719
- au 31 Décembre.....	1 648	4 188	2 588	3 502	647	301	174	241	1 785	355	15 428
Autres provisions de primes :											
+ au 31 Décembre précédent.....	307	36	30	77	20	0	25	37	2	0	534
- au 31 Décembre.....	308	50	18	79	19	0	24	39	2	0	540
Provisions pour annulations :											
+ au 31 Décembre précédent.....	565	655	229	147	67	0	66	41	204	0	1 973
- au 31 Décembre.....	548	322	232	58	62	0	35	26	217	0	1 500
Dotations aux provisions de primes.....	10	-73	-427	-1 410	-120	-47	18	-91	-112	10	-2 241
Produits financiers nets.....	852	1 984	1 045	1 036	910	7	126	341	331	37	6 669
Subventions d'exploitation reçues.....	0	2	0	9	0	0	0	0	0	0	10
Part des réass. dans les prestations.....	221	404	324	7 556	1 868	33	2 316	891	1 398	-710	14 300
Part des réass. dans les provisions pour prestations											
- au 31 Décembre précédent.....	271	3 703	467	19 872	5 792	459	3 018	1 814	2 668	0	38 064
+ au 31 Décembre.....	253	3 967	1 153	13 725	4 336	912	904	1 234	4 210	0	30 694
Commission des réassureurs.....	177	146	110	2 687	344	326	149	283	665	-141	4 746
Part des réassureurs dans les charges.....	380	813	1 121	4 096	756	812	350	594	3 606	-851	11 677
Solde débiteur.....	2 138	0	0	3 976	0	0	3 102	0	0	350	0
Total...	51 294	33 863	32 920	39 139	7 876	3 670	11 190	7 842	12 104	1 198	191 529

PROV. DE SINISTRES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ENREGISTREE AU CEG

=

- PROV. POUR SINISTRES AU 31 DEC (ETAT C1)
- + PROV. POUR PARTICIPATION AUX EXCEDENTS AU 31 DEC (ETAT C1)
- PREVISION DE RECOURS A ENCAISSER AU 31 DEC (ETAT C1)
- + PROV. MATH. ET DIVERS AU 31 DEC (ETAT C1)

PROV. DE SINISTRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE ENREGISTREE AU CEG

=

- PROV. POUR SINISTRES AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)
- + PROV. POUR PARTICIPATION AUX EXCEDENTS AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)
- PREVISION DE RECOURS A ENCAISSER AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)
- + PROV. MATH. ET DIVERS AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)

PROV. DE PRIMES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ENREGISTREE AU CEG

=

- PROV. POUR RISQUES EN COURS AU 31 DEC (ETAT C1)
- + AUTRES PROV. DE PRIMES AU 31 DEC (ETAT C1)
- + PROV. POUR ANNULATIONS AU 31 DEC (ETAT C1)

PROV. DE PRIMES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE ENREGISTREE AU CEG

=

- PROV. POUR RISQUES EN COURS AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)
- + AUTRES PROV. DE PRIMES AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)
- + PROV. POUR ANNULATIONS AU 31 DEC. PREC. (ETAT C1)

Société : NON VIE
Pays : CÔTE D'IVOIRE

Exercice : 2016

DEBIT- COMPTE 80 - ASSURANCES DE DOMMAGES

DEBIT			
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charge de sinistres nettes de recours:			
Prestations et frais payés...	70 305	14 300	56 004
A ajouter: provisions de sinistres à la clôture de l'exercice...	114 713	30 694	84 019
A déduire: provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice...	115 532	38 064	77 468
Prestations et frais de l'exercice...	69 486	6 931	62 555
Charges de commissions...	26 640	4 746	21 894
Autres charges:			
Frais de personnel...	14 510	xxx	xxx
Impôts et taxes...	3 780	xxx	xxx
Travaux, fournitures et services extérieurs, transports et déplacements...	9 928	xxx	xxx
Frais divers de gestion...	6 259	xxx	xxx
Dotations aux amortissements (autres que celles afférentes aux placements...	3 020	xxx	xxx
Dotations aux provisions (autres que celles afférentes aux provisions techniques et aux placements)...	675	xxx	xxx
Total autres charges de l'exercice...	38 173	xxx	xxx
Total Commissions et autres charges...	64 813	4 746	60 067
Charges des placements:			
Frais financiers sur titres...	440	xxx	xxx
Frais financiers sur immeubles de placements...	1 004	xxx	xxx
Autres frais financiers frais...	1 586	xxx	xxx
Dotations aux amortissements des valeurs de placements...	802	xxx	xxx
Total charges des placements...		xxx	3 831
Solde créditeur...			13 564
Total...			139 976

Société : NON VIE
Pays : CÔTE D'IVOIRE

Exercice : 2016

DEBIT- COMPTE 80 - ASSURANCES DE DOMMAGES

CREDIT			
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes:			
Primes et accessoires (nets d'annulations)...	175 414	45 100	130 314
A ajouter: provision de primes à l'ouverture de l'exercice...	13 384	3 972	9 412
A déduire: provisions de primes à la clôture de l'exercice...	15 625	4 662	10 963
Primes de l'exercice...	173 173	44 410	128 763
Produits des placements:			
Produits financiers sur titres...	6 447	xxx	xxx
Produits financiers sur immeubles de placements...	2 362	xxx	xxx
Produits financiers sur autres produits...	1 691	xxx	xxx
Total produits de placement ...		xxx	10 500
Autres produits:			
Subventions d'exploitation...	10	xxx	xxx
Produits accessoires...	703	xxx	xxx
Total autres produits ...		xxx	713
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même :			
Charges non imputables à l'exploitation de l'exercice...			0
Solde débiteur...			0
Total...			139 976

Société : vie
Pays : COTE D'IVOIRE
Monnaie : F.CFA

Exercice : 2016

ETAT C4 - ENGAGEMENTS REGLEMENTES ET LEUR COUVERTURE - DOMMAGE

		Provisions pour risques en cours...		6 067
		Provisions pour sinistres à payer...		25 210
		Provisions mathématiques...		430 259
		Autres provisions techniques...		21 337
		Autres engagements réglementés...		10 552
		TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES...		493 426
II - ACTIFS REPRESENTATIFS	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
- Obligations et autres valeurs d'Etat	art 335.1 1-a)	86 243	87 187	86 333
- Obligations des organismes internationaux	art 335.1 1-b)	15 851	16 099	16 002
- Obligations des institution financières	art 335.1 1-c)	12 153	12 190	12 190
- Autres obligations	art 335.1 2-a)	12 992	13 064	11 878
- Actions cotées	art 335.1 2-b)	44 273	84 900	42 730
- Action des entreprises d'assurance	art 335.1 2-c)	13 346	13 331	13 310
- Actions et obligations des sociétés commerciales	art 335.1 2-d)	33 867	32 956	32 670
- Actions des sociétés d'investissement	art 335.1 2-e)	22 933	24 433	22 501
- Droits réels immobiliers	art 335.1 3	58 180	61 885	57 837
- Prêts garantis	art 335.1 4	13 401	13 396	13 396
- Prêts hypothécaires	art 335.1 5-a)	27 723	26 618	22 133
- Autres prêts	art 335.1 5-b)	3 762	3 766	167
- Dépôts en banque	art 335.1 6	163 848	166 538	162 163
Sous-total 1 - Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées		508 572	556 364	493 310
- Avances sur contrat des sociétés vie	art 335.2	xxxx	xxxx	3 926
- Recours admis (règlement n° 0001/PCMA/CE/SG/CIMA/2003)	art 3	xxxx	xxxx	182
- Primes ou cotis. de moins de trois mois des stés vie	art 335.2	xxxx	xxxx	1 227
- Primes ou cotis. de moins d'un an des stés accident sauf transport	art 335.3 alinéa 1	xxxx	xxxx	0
- Primes ou cotis. de moins d'un an des branches transports	art 335.3 alinéa 2	xxxx	xxxx	0
- Créances sur les réassureurs garanties par nantissement	art 335.5	xxxx	xxxx	10 116
- Autres créances sur les réassureurs pour la branche transport	art 335.5	xxxx	xxxx	0
- Créances sur les cédants	art 335.6	xxxx	xxxx	138
Sous-total 2 - Ensemble des autres actifs admis en représentation		xxxx	xxxx	15 589
Total des actifs admis en représentation		xxxx	xxxx	508 898

Société : IARD
Pays : COTE D'IVOIRE
Monnaie : F.CFA

Exercice : 2016

ETAT C4 - ENGAGEMENTS REGLEMENTES ET LEUR COUVERTURE - DOMMAGE

		Provisions pour risques en cours...		20 095
		Provisions pour sinistres à payer...		122 552
		Provisions mathématiques...		0
		Autres provisions techniques...		0
		Autres engagements réglementés...		32 935
		TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES...		175 583
II - ACTIFS REPRESENTATIFS	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
- Obligations et autres valeurs d'Etat	art 335.1 1-a)	26 827	28 733	26 763
- Obligations des organismes internationaux	art 335.1 1-b)	2 842	2 842	2 847
- Obligations des institution financières	art 335.1 1-c)	2 884	2 884	3 059
- Autres obligations	art 335.1 2-a)	4 027	4 027	4 310
- Actions cotées	art 335.1 2-b)	19 606	50 191	18 755
- Action des entreprises d'assurance	art 335.1 2-c)	6 172	6 101	5 735
- Actions et obligations des sociétés commerciales	art 335.1 2-d)	17 241	14 929	10 145
- Actions des sociétés d'investissement	art 335.1 2-e)	3 586	3 586	3 586
- Droits réels immobiliers	art 335.1 3	52 024	55 729	49 196
- Prêts garantis	art 335.1 4	2 097	2 064	2 092
- Prêts hypothécaires	art 335.1 5-a)	2 729	2 527	2 478
- Autres prêts	art 335.1 5-b)	2 101	2 099	1 794
- Dépôts en banque	art 335.1 6	42 418	42 700	46 106
Sous - total 1 - Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées		184 554	218 413	176 866
- Avances sur contrat des sociétés vie	art 335.2	xxxx	xxxx	590
- Recours admis (règlement n° 0001/PCMA/CE/SG/CIMA/2003)	art 3	xxxx	xxxx	2 203
- Primes ou cotis. de moins de trois mois des stés vie	art 335.2	xxxx	xxxx	589
- Primes ou cotis. de moins d'un an des stés accident sauf transport	art 335.3 alinéa 1	xxxx	xxxx	823
- Primes ou cotis. de moins d'un an des branches transports	art 335.3 alinéa 2	xxxx	xxxx	71
- Créances sur les réassureurs garanties par nantissement	art 335.5	xxxx	xxxx	0
- Autres créances sur les réassureurs pour la branche transport	art 335.5	xxxx	xxxx	104
- Créances sur les cédants	art 335.6	xxxx	xxxx	734
Sous - total 2 - Ensemble des autres actifs admis en représentation		xxxx	xxxx	5 114
Total des actifs admis en représentation		xxxx	xxxx	181 980

Société : VIE ET IARD
Pays : COTE D'IVOIRE
Monnaie : F.CFA

Exercice : 2015

ETAT C4 - ENGAGEMENTS REGLEMENTES ET LEUR COUVERTURE - VIE ET CAPITALISATION

I - MONTANT DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES:				
		Provisions pour risques en cours...		26 163
		Provisions pour sinistres à payer...		147 763
		Provisions mathématiques...		430 259
		Autres provisions techniques...		21 337
		Autres engagements réglementés...		43 487
		TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES...		669 008
II - ACTIFS REPRESENTATIFS	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
- Obligations et autres valeurs d'Etat	art 335.1 1-a)	113 070	115 920	113 096
- Obligations des organismes internationaux	art 335.1 1-b)	18 692	18 941	18 849
- Obligations des institution financières	art 335.1 1-c)	15 036	15 074	15 249
- Autres obligations	art 335.1 2-a)	17 018	17 091	16 188
- Actions cotées	art 335.1 2-b)	63 879	135 090	61 485
- Action des entreprises d'assurance	art 335.1 2-c)	19 518	19 432	19 045
- Actions et obligations des sociétés commerciales	art 335.1 2-d)	51 108	47 885	42 814
- Actions des sociétés d'investissement	art 335.1 2-e)	26 519	28 020	26 088
- Droits réels immobiliers	art 335.1 3	110 204	117 614	107 033
- Prêts garantis	art 335.1 4	15 498	15 460	15 488
- Prêts hypothécaires	art 335.1 5-a)	30 453	29 145	24 612
- Autres prêts	art 335.1 5-b)	5 863	5 865	1 960
- Dépôts en banque	art 335.1 6	206 267	209 239	208 269
Sous - total 1 - Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées		693 126	774 776	670 176
- Avances sur contrat des sociétés vie	art 335.2	xxxx	xxxx	4 515
- Recours admis (règlement n° 0001/PCMA/CE/SG/CIMA/2003)	art 3	xxxx	xxxx	2 385
- Primes ou cotis. de moins de trois mois des stés vie	art 335.2	xxxx	xxxx	1 816
- Primes ou cotis. de moins d'un an des stés accident sauf transport	art 335.3 alinéa 1	xxxx	xxxx	823
- Primes ou cotis. de moins d'un an des branches transports	art 335.3 alinéa 2	xxxx	xxxx	71
- Créances sur les réassureurs garanties par nantissement	art 335.5	xxxx	xxxx	10 116
- Autres créances sur les réassureurs pour la branche transport	art 335.5	xxxx	xxxx	104
- Créances sur les cédants	art 335.6	xxxx	xxxx	872
Sous - total 2 - Ensemble des autres actifs admis en représentation		xxxx	xxxx	20 702
Total des actifs admis en représentation		xxxx	xxxx	690 879

Société : bilan marche iard 6

Pays : COTE D'IVOIRE

Monnaie : F.CFA

Exercice : 2016

ACTIF - COMPTE 89 - BILAN - DOMMAGE

ACTIF			
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant net
20. Frais d'établissement et de développement dans l'Etat membre :			
Frais d'établissement (200 à 203, 205 et 206)	1 196	983	213
Frais d'acquisition des immobilisations (204 et 209)	1 594	1 319	274
Total des frais d'établissement dans l'Etat membre	2 790	2 303	487
21 et 22. Immobilisations dans l'Etat membre :			
Immeubles (210, 212, 213, 2190, 2192 et 2193)	49 319	25 602	23 716
Matériel, mobilier, installation (214, 215 et 216)	26 342	18 437	7 905
Immobilisations incorporelles (218 et 2198)	6 227	4 954	1 273
Immobilisations en cours (22)	16 798	649	16 149
23 à 27. Autres valeurs immobilisées dans l'Etat membre :	363	2 428	
Valeurs mobilières admises en représentation des provisions techniques (autres que les titres de participation) (23)	40 757	1 773	38 983
Prêts et effets assimilés admis en représentation des provisions techniques (24)	3 948	93	3 855
Titres de participation (25)	36 056	2 406	33 650
Dépôts et cautionnements (26)	3 703	290	3 413
28. Valeurs immobilisées à l'étranger (280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 289)	100	0	100
A déduire : versements à effectuer sur titres non libérés (4611 à 4618)	0	0	0
Provision pour dépréciation des immobilisations et titres (192 et 195)	1 424	0	1 424
Total des valeurs immobilisées nettes	182 188	56 632	130 469
39. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :			
Primes (391, 3920, 3940, 3960, 39810, 39820, 39840, 39850)	5 624	226	5 398
Sinistres (3915, 3925, 3935, 3945, 39815, 39825, 39845, 39855)	30 144	33	30 111
Total de la part des cessionnaires dans les provisions techniques	35 768	260	35 509
4 et 5. Valeurs réalisables à court terme ou disponibles :			
Comptes courants des cessionnaires ou rétrocessionnaires débiteurs (4000)	35 699	948	34 751
Comptes courants des cédants et rétrocédants débiteurs (4040)	11 090	12	11 078
Comptes courants des coassureurs débiteurs (4080)	5 882	305	5 577
Créances sur les assurés et les agents (41)	22 884	1 718	21 166
Personnel (42)	1 961	19	1 942
Etat (43)	3 083	134	2 949
Actionnaires (44)	526	0	526
Filiales (45)	4 041	808	3 233
Débiteurs divers (46)	11 592	1 048	10 544
Comptes de régularisation (48)	9 661	186	9 475
Comptes d'attente et à régulariser (49)	7 077	602	6 475
Prêts non admis en représentation des provisions techniques (51)	2 045	41	2 004
Effets à recevoir (53)	398	0	398
Chèques et coupons à encaisser (54)	2 399	332	2 067
Titres de placements divers (55 et moins 195)	74	0	74
Banques et chèques postaux (56)	40 142	1 186	38 956
Caisse (57)	7 760	11	7 750
Total des comptes de tiers et des comptes financiers	166 313	7 349	158 964
17. Comptes avec le siège social (créances)			0
87. Résultats (pertes de l'exercice)			2 919
TOTAL GENERAL			328 348
06. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			0
08. Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution			0
09. Autres valeurs détenues par l'entreprise			0

Société : bilan marche iard 6

Pays : COTE D'IVOIRE

Exercice : 2016

PASSIF - COMPTE 89 - BILAN - DOMMAGE

PASSIF		Montant net
10. Capital social ou fonds d'établissement :		
Capital social (100)		43 747
Capital appelé (1000)	23 451	xxxxxx
Capital non appelé (1001)	20 297	xxxxxx
Fonds d'établissement (101)		1 600
Fonds constitué (1010)	800	xxxxxx
Part restant à rembourser de l'emprunt (1016)	800	xxxxxx
Fonds social complémentaire (102)		0
11. Réserves :		
Primes d'émission (110)		928
Réserves statutaires (112)		7 015
Réserves des plus-values nettes à long terme (113)		25
Réserves provenant de subventions d'équipement (114)		50
Réserves pour plus-values réinvesties, à réinvestir et divers (115)		3 343
Réserves de renouvellement des immobilisations (116)		668
Réserves spéciales de réévaluation (118)		9 824
Réserves pour cautionnements (119)		1 256
13. Réserves règlementées :		0
Réserve pour remboursement de l'emprunt pour fonds d'établissement (130)		0
Réserve pour fluctuations de changes (134)		0
12. Report à nouveau		-9 662
Total des capitaux propres et réserves		58 795
14. Subventions d'équipement reçues		400
15. Provisions pour pertes et charges:		255
Autres provisions pour pertes et charges (15)		3 081
16. et 18. Dettes à long et moyen terme :		926
Emprunts et autres dettes à plus d'un an (16)		8 306
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires et rétrocessionnaires (18)		19 469
Total des subventions, provisions pour pertes et charges et dettes à long et moyen terme		32 438
31. à 38. Provisions techniques :		
Primes (310, 320, 340, 350, 3810, 3820, 3840, 3850)	16 456	xxxxxx
Sinistres (315, 3250 à 3258, 345, 355, 3815, 3825, 3845, 3855)	129 932	xxxxxx
Moins : prévisions de recours à encaisser (3259)	13 764	xxxxxx
Total des provisions techniques	xxxxxx	132 624
4. et 5. Dettes à court terme :		
Comptes courants des cessionnaires et rétrocessionnaires créditeurs (4001)		27 412
Comptes courants des cédants et rétrocedants créditeurs (4041)		2 315
Comptes courants des coassureurs créditeurs (4081)		5 964
Comptes des assurés et agents créditeurs (41)		5 769
Personnel (42)		286
Etat (43)		16 949
Actionnaires (44)		1 057
Filiales (45)		8 051
Créditeurs divers (4600, 4601, 4603, 4604, 462 à 468)		7 411
Comptes de régularisation (47)		9 506
Comptes d'attente et à régulariser		15 510
Emprunt à moins d'un an (50)		198
Effets à payer (52)		364
Banques et chèques postaux (56)		3 698
Total des dettes à court terme		104 490
17. Compte avec le siège social (dettes)		0
87. Résultats (excédent avant affectation)		0
TOTAL GENERAL		328 348
06. Engagements de restitution des valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		0
07. Engagements de restitution de valeurs détenues appartenant à des institutions de prévoyance		0
08. Engagements de restitution des valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		0
09. Engagements de restitution des autres valeurs détenues appartenant à des tiers		0

Société : VIE

Pays : COTE D'IVOIRE

Exercice : 2016

ACTIF - COMPTE 89 - BILAN - DOMMAGE

ACTIF	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant net
20. Frais d'établissement et de développement dans l'Etat membre :			
Frais d'établissement (200 à 203, 205 et 206)	6 625	4 797	1 828
Frais d'acquisition des immobilisations (204 et 209)	5 055	4 469	586
Total des frais d'établissement dans l'Etat membre	11 680	9 266	2 414
21 et 22. Immobilisations dans l'Etat membre :			
Immeubles (210, 212, 213, 2190, 2192 et 2193)	59 392	8 166	51 226
Matériel, mobilier, installation (214, 215 et 216)	14 210	9 966	4 244
Immobilisations incorporelles (218 et 2198)	3 339	3 130	209
Immobilisations en cours (22)	16 175	216	15 959
23 à 27. Autres valeurs immobilisées dans l'Etat membre :			
Valeurs mobilières admises en représentation des provisions techniques (autres que les titres de participation) (23)	189 258	2 643	186 615
Prêts et effets assimilés admis en représentation des provisions techniques (24)	48 916	4 755	44 161
Titres de participation (25)	72 416	1 549	70 867
Dépôts et cautionnements (26)	475	17	458
28. Valeurs immobilisées à l'étranger (280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 289)	534	91	443
A déduire : versements à effectuer sur titres non libérés (4611 à 4618)	816	xxxxxxx	816
Provision pour dépréciation des immobilisations et titres (192 et 195)	0	xxxxxxx	0
Total des valeurs immobilisées nettes	403 898	30 532	373 366
39. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :			
Primes (391, 3920, 3940, 3960, 39810, 39820, 39840, 39850)	14 566	0	14 566
Sinistres (3915, 3925, 3935, 3945, 39815, 39825, 39845, 39855)	1 501	0	1 501
Total de la part des cessionnaires dans les provisions techniques	16 067	0	16 067
4 et 5. Valeurs réalisables à court terme ou disponibles :			
Comptes courants des cessionnaires ou rétrocessionnaires débiteurs (4000)	2 486	0	2 486
Comptes courants des cédants et rétrocedants débiteurs (4040)	641	0	641
Comptes courants des coassureurs débiteurs (4080)	210	208	2
Créances sur les assurés et les agents (41)	19 667	10 078	9 589
Personnel (42)	283	7	276
Etat (43)	2 269	41	2 228
Actionnaires (44)	1 410	0	1 410
Filiales (45)	2 841	0	2 841
Débiteurs divers (46)	4 733	628	4 104
Comptes de régularisation (48)	14 245	0	14 245
Comptes d'attente et à régulariser (49)	472	0	472
Prêts non admis en représentation des provisions techniques (51)	547	0	547
Effets à recevoir (53)	83	0	83
Chèques et coupons à encaisser (54)	2 897	0	2 897
Titres de placements divers (55 et moins 195)	63 869	0	63 869
Banques et chèques postaux (56)	115 421	21	115 400
Caisse (57)	70	0	70
Total des comptes de tiers et des comptes financiers	232 143	10 983	221 160
17. Comptes avec le siège social (créances)			0
87. Résultats (pertes de l'exercice)			0
TOTAL GENERAL			613 007
06. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			0
08. Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution			0
09. Autres valeurs détenues par l'entreprise			0

Société : VIE

Pays : COTE D'IVOIRE

Exercice : 2016

PASSIF - COMPTE 89 - BILAN - DOMMAGE

PASSIF		Montant net
10. Capital social ou fonds d'établissement :		
Capital social (100)		27 929
Capital appelé (1000)	15 875	xxxxxx
Capital non appelé (1001)	12 054	xxxxxx
Fonds d'établissement (101)		0
Fonds constitué (1010)	0	xxxxxx
Part restant à rembourser de l'emprunt (1016)	0	xxxxxx
Fonds social complémentaire (102)		0
11. Réserves :		
Primes d'émission (110)		0
Réserves statutaires (112)		2 704
Réserves des plus-values nettes à long terme (113)		1 150
Réserves provenant de subventions d'équipement (114)		0
Réserves pour plus-values réinvesties, à réinvestir et divers (115)		473
Réserves de renouvellement des immobilisations (116)		0
Réserves spéciales de réévaluation (118)		4 699
Réserves pour cautionnements (119)		0
13. Réserves règlementées :		
Réserve pour remboursement de l'emprunt pour fonds d'établissement (130)		0
Réserve pour fluctuations de changes (134)		0
12. Report à nouveau		7 655
Total des capitaux propres et réserves		44 610
14. Subventions d'équipement reçues		0
15. Provisions pour pertes et charges:		
Autres provisions pour pertes et charges (15)		3 917
16. et 18. Dettes à long et moyen terme :		
Emprunts et autres dettes à plus d'un an (16)		467
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires et rétrocessionnaires (18)		6 964
Total des subventions, provisions pour pertes et charges et dettes à long et moyen terme		11 347
31. à 38. Provisions techniques :		
Primes (310, 320, 340, 350, 3810, 3820, 3840, 3850)	464 107	xxxxxx
Sinistres (315, 3250 à 3258, 345, 355, 3815, 3825, 3845, 3855)	53 128	xxxxxx
Moins : prévisions de recours à encaisser (3259)	0	xxxxxx
Total des provisions techniques	xxxxxx	517 235
4. et 5. Dettes à court terme :		
Comptes courants des cessionnaires et rétrocessionnaires créditeurs (4001)		3 121
Comptes courants des cédants et rétrocédants créditeurs (4041)		0
Comptes courants des coassureurs créditeurs (4081)		709
Comptes des assurés et agents créditeurs (41)		4 646
Personnel (42)		657
Etat (43)		2 000
Actionnaires (44)		4
Filiales (45)		451
Créditeurs divers (4600, 4601, 4603, 4604, 462 à 468)		4 695
Comptes de régularisation (47)		4 783
Comptes d'attente et à régulariser		3 006
Emprunt à moins d'un an (50)		6
Effets à payer (52)		1 000
Banques et chèques postaux (56)		686
Total des dettes à court terme		25 764
17. Compte avec le siège social (dettes)		0
87. Résultats (excédent avant affectation)		14 050
TOTAL GENERAL		613 007
06. Engagements de restitution des valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		0
07. Engagements de restitution de valeurs détenues appartenant à des institutions de prévoyance		0
08. Engagements de restitution des valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		0
09. Engagements de restitution des autres valeurs détenues appartenant à des tiers		0

ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS ET ACTIFS ADMIS EN REPRÉSENTATION

Montants en millions de francs CFA (1 euro = 655,957 FCFA)

Sociétés IARD	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Provisions pour risques en cours	9 072	8 817	9 483	10 391	10 002	9 503	10 330	11 576	12 001	20 095
Provisions pour sinistres à payer	85 140	81 949	96 349	100 869	101 220	96 911	126 677	130 380	118 638	122 552
Provisions mathématiques	10	9	9	8	8	5	2	-	-	-
Autres engagements réglementés	10 119	15 380	12 541	15 385	12 754	14 325	24 855	25 238	24 539	32 935
Total engagements réglementés	104 342	106 156	118 382	126 653	123 984	120 744	161 864	167 194	155 178	175 583
Valeurs mobilières	46 145	45 157	43 858	50 407	55 796	61 229	64 151	68 441	69 126	75 200
dont valeurs d'Etat	20 093	20 095	18 940	21 704	24 276	30 022	29 348	31 222	27 939	26 763
Droits réels immobiliers	40 660	42 928	43 947	27 780	31 647	38 165	39 550	37 319	37 082	49 196
Dépôts en banques	16 938	20 970	23 588	30 639	38 405	35 551	33 837	37 425	43 179	46 106
Arriérés de primes	51 458	51 115	58 200	59 179	59 924	40 684	19 648	13 661	13 661	21 166
dont admis en représentation	4 556	3 076	3 755	4 138	2 452	2 061	1 037	1 147	848	823
Autres actifs	12 531	8 010	7 214	25 536	13 815	11 231	18 198	13 918	13 842	5 114
Total actifs admis en représentation	120 831	120 142	122 362	138 500	142 115	148 237	156 773	158 250	164 077	176 439

Sociétés Vie	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Provisions pour risques en cours	404	528	750	690	467	2 119	2 165	3 483	7 346	13 784
Provisions pour sinistres à payer	8 399	9 458	9 755	15 107	16 432	15 352	13 066	19 459	22 906	25 642
Provisions mathématiques	198 204	216 249	238 680	264 042	290 744	310 075	332 806	362 986	393 746	444 023
Autres engagements réglementés	12 501	14 129	13 429	18 369	18 369	22 109	27 502	29 565	32 579	39 732
Total engagements réglementés	219 508	240 364	262 615	298 209	326 012	349 656	375 539	415 494	456 576	523 181
Valeurs mobilières	100 881	122 830	123 966	138 308	151 882	178 570	185 276	198 770	212 750	232 264
dont valeurs d'Etat	50 119	61 686	69 520	75 930	84 635	100 690	96 086	88 894	81 970	89 691
Droits réels immobiliers	15 296	17 418	23 669	27 003	34 837	46 203	53 946	53 449	50 976	53 794
Dépôts en banques	67 829	77 841	80 849	91 380	113 592	102 128	119 473	143 796	157 032	196 294
Arriérés de primes	5 949	7 713	10 540	11 899	11 096	9 897	9 647	10 845	9 316	9 105
dont admis en représentation	2 860	4 282	8 130	5 466	6 730	4 260	4 621	4 448	1 894	1 392
Autres actifs	39 891	29 583	35 566	41 563	32 785	26 609	29 871	29 597	37 711	44 997
Total actifs admis en représentation	226 757	251 954	272 181	303 720	339 826	357 770	393 187	430 060	460 363	528 741

Sociétés Vie et IARD	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Provisions pour risques en cours	9 477	9 344	10 233	11 081	10 469	11 623	12 495	15 059	19 347	33 879
Provisions pour sinistres à payer	93 540	91 407	106 104	115 976	117 652	112 263	139 743	149 839	141 544	148 194
Provisions mathématiques	198 214	216 258	238 689	264 050	290 753	310 080	332 808	362 986	393 746	444 023
Autres engagements réglementés	22 620	29 510	25 970	33 754	31 123	36 435	52 357	54 804	57 118	72 667
Total engagements réglementés	323 850	346 520	380 996	424 862	449 996	470 400	537 403	582 688	611 754	698 764
Valeurs mobilières	147 026	167 986	167 824	188 714	207 678	239 799	249 427	267 211	281 876	307 464
dont valeurs d'Etat	70 213	81 781	88 460	97 635	108 911	130 712	125 434	120 116	109 909	116 454
Droits réels immobiliers	55 956	60 346	67 616	54 783	66 484	84 368	93 496	90 767	88 058	102 991
Dépôts en banques	84 767	98 812	104 438	122 018	151 996	137 679	153 310	181 221	200 211	242 400
Arriérés de primes	57 407	58 828	68 740	71 078	71 020	50 582	29 295	24 506	22 977	30 271
dont admis en représentation	7 416	7 358	11 885	9 604	9 182	6 322	5 658	5 595	2 742	2 215
Autres actifs	52 423	37 593	42 781	67 099	46 600	37 840	48 069	43 515	51 553	50 111
Total actifs admis en représentation	347 588	372 095	394 543	442 219	481 941	506 008	549 960	588 310	624 440	705 181

EVOLUTION DES BILANS SYNTHETIQUES

SOCIETES VIE

ACTIF	2012	2013	2014	2015	2016
Valeurs immobilisées	251 442	268 427	284 356	307 578	373 366
P. T. des Réassureurs	5 116	7 148	11 654	12 164	16 067
Créances / agents et assurés	9 897	9 647	10 845	9 316	9 589
Liquidités	58 311	75 338	88 155	92 630	115 471
Divers	74 687	78 115	85 553	95 753	98 515
Perte	-	-	-	-	-
Total actif	399 453	438 675	480 564	517 441	613 007

PASSIF	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds propres	28 941	33 577	35 512	39 044	44 610
Dettes à LMT	4 622	4 863	7 458	7 839	11 347
Provisions techniques	338 507	371 626	406 383	445 359	517 235
Autres dettes	19 077	21 386	22 665	20 680	25 764
Bénéfice	8 306	7 223	8 545	4 519	14 050
Total passif	399 453	438 675	480 564	517 441	613 007

SOCIETES NON VIE

ACTIF	2012	2013	2014	2015	2016
Valeurs immobilisées	113 238	112 895	129 305	132 857	130 469
P. T. des Réassureurs	27 656	52 530	40 540	42 085	35 509
Créances / agents et assurés	40 684	19 648	12 637	13 661	21 166
Liquidités	39 365	39 620	49 385	55 637	46 705
Divers	62 537	75 797	74 138	78 794	91 580
Perte	-	-	9 207	-	2 919
Total actif	283 480	300 490	315 211	323 034	328 348

PASSIF	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds propres	51 496	50 802	56 292	55 650	58 795
Dettes à LMT	30 150	43 022	35 217	41 981	32 438
Provisions techniques	111 447	126 199	133 687	130 654	132 624
Autres dettes	83 000	76 927	90 015	86 762	104 490
Bénéfice	7 386	3 540	-	7 987	-
Total passif	283 479	300 490	315 211	323 034	328 348

VIE ET NON VIE

ACTIF	2012	2013	2014	2015	2016
Valeurs immobilisées	364 680	381 322	413 661	440 435	503 835
P. T. des Réassureurs	32 772	59 678	52 194	54 249	51 575
Créances / agents et assurés	50 581	29 295	23 482	22 977	30 755
Liquidités	97 676	114 958	137 540	148 267	162 176
Divers	137 224	153 912	159 691	174 547	190 094
Perte	-	-	9 207	-	-
Total actif	682 933	739 165	795 775	840 475	938 436

PASSIF	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds propres	80 437	84 379	91 805	94 694	103 406
Dettes à LMT	34 772	47 885	42 675	49 820	43 786
Provisions techniques	449 954	497 825	540 069	576 013	649 859
Autres dettes	102 077	98 313	112 680	107 442	130 254
Bénéfice	15 692	10 763	8 545	12 506	11 131
Total passif	682 932	739 165	795 775	840 475	938 436

Liste des sociétés d'assurances IARD agréées en Côte d'Ivoire

	Sociétés IARD	Adresses	Téléphones	Téléfax	Site web / E-mail
1	SUNU ASSURANCES	Immeuble le Mans Av. Botreau Roussel 01 BP 3803 Abidjan 01	20 251 817 20 251 818 20 251 803	20 325 791	lmai-iard@lmai.com
2	NSIA - Côte d'Ivoire Nouvelle Société Interafricaine d'Assurances Côte d'Ivoire	Immeuble Manzi Angle avenue Noguès 01 bp 1571 Abidjan 01	20 317 500 20 319 800	20 227 620 20 332 579	nsia@africaonline.co.ci
3	ALLIANZ Côte d'Ivoire Assurances	Immeuble Safarriv 2, Boulevard Roume 01 bp 1741 Abidjan 01	20 304 000 20 304 070	20 304 071	Site: www.safarriv.ci groupe-safarriv@safarriv.ci
4	AAA Alliance Africaine d'Assurances	Immeuble Trade Center Av. Nogues 17bp 477 Abidjan 17	20 323 397 20 323 398	20 325 490	3aiard@aviso.ci
5	AMSA ASSURANCES	Immeuble Abeille 19, Av. Delafosse d'Esperey 01 bp 1333 Abidjan 01	20 300 500	20 300 590	na@aviso.ci
6	SAHAM ASSURANCE	Immeuble Colina, Bd Roume 01 bp 3832 Abidjan 01	20 253 600	20 225 905	cdg@colina-sa.com colinaci@groupecolina.com
7	SAFA Solidarité Africaine d'Assurances	Immeuble Safa Plateau 34, Avenue Houdaille 04 bp 804 Abidjan 04	20 252 850	20 322 789	safa@aviso.ci
8	MATCA Mutuelle d'Assurances des Taxis Compteurs d'Abidjan	Angle Bd Roume Avenue du Dr Crozet 04 bp 2 084 Abidjan 04	20 323 484 20 323 870	20 227 735	matca@afnet.net
9	AXA Côte d'Ivoire	Immeuble AXA Av. Delafosse prolongée 01 bp 378 Abidjan 01	20 318 888 20 220 622	20 318 800	axaddg@africaonline.co.ci
10	SIDAM Société Ivoirienne d'Assurances Mutuelles	Immeuble SIDAM 34, Avenue Houdaille 01 bp 1217 Abidjan 01	20 219 782 20 315 200 20 315 252	20 219 439	sidam@africaonline.co.ci
11	ATLANTIQUE ASSURANCES Côte d'Ivoire S.A	Maison de la mutualité 15, Av. Joseph Anoma 01 bp 1841 Abidjan 01	20 311 130 20 311 155	20 331 837	Site: www.groupemaci.com groupemaci@groupemaci.com
12	ATLAS ASSURANCES	Bd de la république Avenue du Dr Crozet 04 bp 314 Abidjan 04	20 223 534 20223837	20 21 90 19	atlas103@aviso .ci
13	TSA tropical société d'assurance	Boulevard de la République immeuble tropique 3 01 BP 1233 ABJ.01	20 305 315 20 30 53 00 20 30 54 00	20 30 53 10	sonar@aviso.ci
14	LA LOYALE	Av du Général de Gaule rue du commerce-rue A43 01 BP 12263 Abj 01	20 325 160	20 325 168	laloyale@laloyale.net
15	FEDAS-CI La Fédérale d'Assurances Côte d'Ivoire	2 Plateaux bld Latrille carrefour Duncan, lot 2019 01 bp 2019 Abidjan 01	22 52 65 00	22 42 12 52	fedasci@aviso.ci
16	GNA Generation Nouvelle d'Assurance	Im. l'Ebrien, rue du commerce, Plateau 04 bp 1522 abidjan 04	20259800	20336065	www.gnassurances.com zegbe@gnassurances.com
17	SERENITY S A Société de dommage et de réassurance	bd de Gaule(face gare sud) 01 bp 10244 abj 01	20321652/53	20321663	serenity@serenity-sa.com www.serenity-sa.com

Liste des sociétés d'assurances VIE agréées en Côte d'Ivoire

	Sociétés VIE	Adresses	Téléphones	Téléfax	Site web / E-mail
1	BELIFE INSURANCE	Immeuble Woodin Center Rue du Commerce Avenue Noguès Abidjan-Plateau 01 bp 5173 Abidjan 01	20 311 470 20 311 140 20 311 148 20 311 149	20 325 617	benlife@africaonline.co.ci
2	SOMAVIE Société du Millénaire d'Assurances Vie	Immeuble Woodin Center Rue du Commerce Avenue Noguès Abidjan-Plateau 01 bp 363 Abidjan 01	20 311 147 20 311 140	20 323 439	somavie@aviso.ci
3	SAHAM ASSURANCE VIE	35, Rue du Commerce Av. du Général de Gaulle Abidjan-Plateau 16 bp 1306 Abidjan 16	20 253 700	20 328 987	colinavieci@groupecolinacom.ci
4	LA LOYALE VIE	Woodin center 4 ^{ème} étage escalier A, Av Nogués Abidjan-Plateau 01 BP 11885 Abj 01	20 229 464	20 229 592	Site : www.laloyale.net laloyalevie@laloyale.net
5	SUNU ASSURANCES VIE	9, avenue Houdaille Abidjan-Plateau 01 bp 2016 Abidjan 01	20 310 400	20 223 760	info@uavie.ci
6	ALLIANZ COTE D'IVOIRE ASSURANCES VIE	2, Bd Roume Immeuble Safarriv Abidjan-Plateau 01 bp 1741 Abidjan 01	20 304 070	20 304 071	Site : www.allianz-coteivoire.com allianz.coteivoire@allianz-ci.com
7	NSIA - Vie Nouvelle Société Interafricaine d'Assurances Vie	Immeuble Bandama Angle avenue Noguès Abidjan-Plateau 01 bp 4092 Abidjan 01	20 319 800 20 317 500	20 227 620	Site : www.groupensia.com nsiaviecotedivoire@groupensia.com
8	AAA Vie Alliance Africaine d'Assurances - Vie	Immeuble Le Mans Av. Botreau Roussel Abidjan-Plateau 01 bp 11 944 Abidjan 01	20 339 820 20 338 507	20 338 814	aaavie@aaavie.com
9	ATLANTIQUE ASSURANCES VIE	Maison de la mutualité 15, Av. Joseph Anoma Abidjan-Plateau 01 bp 1337 Abidjan 01	20 214 523	20331837	Site : www.groupemaci.com groupemaci@groupemaci.com
10	CEA VIE Compagnie Euro-Africaine d'Assurances Vie	Immeuble Iroko bd lagunaire 1 ^{er} etage Abidjan-plateau 01 bp 6754 Abidjan 01	20 252 820	20 252 828	ceavie@aviso.ci